



Verbatim du forum de lancement —

14 mars 2024 - Gannat



PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

ORGANISÉ PAR



DÉBAT PUBLIC

« Projet de mine de lithium dans l'Allier »

Compte-rendu intégral

Jeudi 14 mars 2024

SALLE/ADRESSE : Salle polyvalente, Allée Jusserand, 03800 Gannat

PARTICIPANTS : 221 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h16 à 21h35

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Mathias BOURRISSOUX CPDP

M. Nicolas LE MEHAUTE CPDP

M. David CHEVALLIER CPDP

Mme Dominique SIMON CPDP

Facilitateurs

Mme Mathilde RAMBOURG Secrétaire générale adjointe

M. Éric TAUFFLIEB CNDP

M. Florent GUIGNARD CNDP

M. Christopher SEVIN Association Les Petits Débrouillards

Mme Carole GOHAR Éclectic Expérience

M. Colas GROLLEMUND Associations Les Petits Débrouillards

Intervenants :

| | | |
|-----|---------------------|-----------------|
| Mme | Véronique POUZADOUX | Maire de Gannat |
| M. | Christopher HEYMANN | Imerys |
| M. | Grégoire JEAN | Imerys |
| M. | Guillaume RAMEAU | Imerys |
| M. | Fabrice FREBOURG | Imerys |
| M. | Loïc CHENAL | Imerys |

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Bien, bonsoir. Je vous demanderai, s'il vous plaît, de vous asseoir. Nous allons pouvoir démarrer cette réunion et d'ici quelques instants, je vais céder la parole à Mme POUZADOUX pour un petit mot d'accueil républicain. J'ai l'impression que ça y est, je vais pouvoir vous céder le micro. Je laisse une seconde les gens s'installer. Merci de rejoindre vos tables respectives. Madame POUZADOUX, à vous la parole.

Mme Véronique POUZADOUX – Maire de Gannat

Oui, messieurs, dames, bonsoir. Très heureuse de vous accueillir à Gannat pour cette soirée débat public dans le cadre du projet de lithium sur notre territoire. Simplement, moi, je suis très heureuse que nous participions nombreux au débat. Le seul message que j'ai envie de dire, c'est... On ne connaîtra pas des débats publics dans notre territoire tous les ans. C'est un gros projet qui le nécessite. Donc, je suis heureuse qu'il ait lieu. Je suis heureuse et je vous incite à être tous ambassadeurs de ce débat sur les mois qui sont donnés. Vous êtes là aujourd'hui, donc il faut en parler à 10 personnes du territoire qui en parlent à 10 personnes, parce que la pire des choses, ça serait de se faire voler le débat et le développement du projet dans notre territoire. Donc, moi, je ne serais pas plus longue. Merci à tous, en tout cas, de tous les apports que vous allez nous donner, nous transmettre, et je vous souhaite des beaux ateliers de travail.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour votre mot d'accueil, Mme POUZADOUX. Je me présente, Mathias BOURRISSOUX, je suis président de cette commission particulière du débat public, c'est-à-dire, en gros, l'équipe de 5 personnes qui est chargée de concevoir ce débat sur les 4 mois à venir et de l'animer. Et à ce titre, j'ai le plaisir aussi d'être facilitateur souvent des réunions. Et comme ce soir ce sera le cas, j'aurais plaisir à pouvoir faciliter les échanges à la fois en général sur les 3 heures de temps dédiés et puis sur table avec un groupe spécifique. Avant de pouvoir entrer dans les détails de cette rencontre, je vous propose d'écouter Marc PAPINUTTI, qui est président, lui, de la Commission nationale du débat public et qui va vous expliquer justement ce que c'est que cette institution, la CNDP, que peu de gens connaissent bien. Marc, à toi la parole.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Merci, bonsoir à toutes et tous. D'abord, on est tous très contents d'organiser un débat public. La Commission nationale du débat public, c'est une autorité totalement indépendante, indépendante des gouvernements, indépendante de l'État, qui vous permet de garantir le droit à l'information et à la participation. Je trouve que ce soir, c'est représentatif après comme deuxième réunion. Je voudrais dire aussi que c'est intégré dans la Constitution. Donc, c'est ce droit à participer à toutes les personnes. Alors, nos missions sont simples, comme aujourd'hui, organiser des débats et des concertations sur des projets à fort impact. Le cas particulier d'un débat public, c'est que c'est la Commission particulière que préside Matthias BOURRISSOUX qui est la cheville ouvrière, ou des concertations ce sont les industriels qui le font. On est aussi chargé d'apporter des expertises et d'émettre des avis et des recommandations pour développer la participation du public. Nous partons sur une base de six principes. Le premier, c'est l'indépendance, je l'ai dit, de tous, des parties prenantes, mais aussi indépendance de l'État et du gouvernement. Neutralité, deuxième principe, celui-là est très important parce que ça veut dire que tout ce que vous allez dire, tout ce que vous allez écrire, va être retenu par la Commission, va être trié, et ce n'est pas un référendum; nous prenons tous les éléments qui nous arrivent. Transparence, puisque nous avons une exigence très forte de mise à disposition des informations, celles qui sont disponibles et vis-à-vis du responsable du projet. Nous les connaissons maintenant un petit peu, nous avons déjà beaucoup bossé avec eux, et on a des éléments. Argumentation, je crois que ça, c'est un des points importants. Chaque argumentation a du sens, chaque argumentation est importante, et on n'est pas en train de dire 10 contre 1; on retient toutes les argumentations. Dans le même sens, c'est l'égalité de traitement, parce que toutes les contributions ont le même poids, quelle que soit la personne qui se sera exprimée. Et l'inclusion, donc ça, c'est un point plus particulier, nous expérimentons avec cette particularité dans l'Allier. Par exemple, j'étais ce matin, le fait que dans La Poste, on avait tous les documents disponibles et que toutes les personnes qui allaient à La Poste avaient des informations supplémentaires, qu'on vous a distribué des choses. Autre élément d'inclusion, c'est un répondeur téléphonique qui permettra à des gens qui n'accèdent pas à l'informatique, à Internet, de pouvoir laisser un message qui sera une contribution comme une autre, qu'il pourra dicter simplement.

Alors, un mot sur le projet, mais il sera beaucoup mieux présenté, c'est dire que quand Imerys est venu, ils nous ont dit « on a un projet de mine de lithium ». On va dire que ce n'est pas qu'un projet de mine de lithium, il y a d'autres sites industriels et on en reparlera. Lorsque la commission de 25 membres indépendants a auditionné, nous avons décidé, parce qu'il n'y a eu depuis plus de 40 ans aucune mine en France, et puis il y a des impacts forts sur l'environnement,

sur les territoires. Là aussi, c'est un territoire qui a eu des mines et on a décidé que ça serait un débat public, débat public qui a commencé cette semaine. Mathias, je te repasse la parole.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Marc. Quelques mots, déjà, d'ordre logistique. Comme vous l'aurez vu, nous sommes très nombreux, ça nous a demandé un peu plus de temps pour finalement lancer cette réunion. J'ai encore deux petits points de précision à apporter pour que cette rencontre se déroule dans les meilleures conditions. Premièrement, ça a été évoqué quand vous êtes entré en salle, mais toutes les personnes normalement qui ne souhaitent pas apparaître à l'image ont un post-it et elles seront donc floutées par le photographe qui est présent aujourd'hui dans la salle. Si ce n'est pas le cas, sollicitez Romain TORD qui est là-bas et qui vous donnera justement ce petit signe distinctif qui permet au photographe d'éviter de vous mettre à l'image. Voilà, et donc, levez la main, s'il vous plaît, dans ce cas-là, comme ça Romain TORD saura qui est concerné. Par ailleurs... Petite pause. Merci bien. Deuxième petite recommandation. Vous êtes, je vois, très nombreux en fond de salle, ce qui signifie certainement aussi que vous avez pu rentrer, mais sans inscription préalable. Tant mieux pour vous. Par contre, ça serait dommage que vous restiez justement cantonnés aux sièges qui sont tout au fond. Je note qu'il y a de nombreux trous, en fait, sur différentes tables. Donc, je vous demanderai, quand ce sera le moment, avant le démarrage du travail en sous-groupe, de venir peut-être compléter les différentes tables pour que vous puissiez intégrer un groupe de discussion et participer pleinement dans ce cas-là aux échanges.

Je vais prendre un petit moment pour vous présenter le cadre. Le cadre à la fois du débat public, encore un peu plus précisément que l'a présenté Marc, et puis le cadre de cette réunion. Ce grand forum participatif, il est important parce qu'il introduit une phase de lancement qui a démarré mardi à Moulins, avec une grande réunion d'ouverture. Donc, une phase, finalement, d'une semaine complète où on est présents, nous, commission, sur le territoire, pour installer le débat public. Installer le débat public, c'est faire quoi ? Finalement, c'est installer une dynamique de quatre mois. Quatre mois, c'est long, mais c'est nécessaire pour un débat parce que ça permet de débattre de tous les sujets. Ça permet de discuter de l'opportunité, des alternatives, de tous les enjeux associés au projet et aussi des caractéristiques de ce projet en tant que tel à un stade, et c'est important de le dire, où rien n'est figé. Rien n'est figé, car c'est en amont de toute prise de décision, d'un point de vue réglementaire. C'est-à-dire, en fait, si l'on considère les différentes procédures et étapes à un moment qui scandent la vie d'un projet. On est bien en amont dans cette procédure participative du débat public. C'est pour ça que l'on questionne tous les aspects du projet et aussi son opportunité, les alternatives, la possibilité de le faire ou de ne pas faire. Il faut bien quatre mois pour arriver à travailler des choses aussi complexes. Et donc, aujourd'hui, nous sommes dans une séquence encore d'ouverture où l'idée est de repartir des attentes du public pour construire ce qui seront, pour nous, qui organisons finalement ce débat public, les entrées du débat. Qu'est-ce que ça veut dire ? Les entrées du débat, c'est à la fois quelles sont les grandes questions qu'on voudrait aborder dans le cadre de ce débat. De manière aussi prioritaire, sur quoi est-ce que vous souhaitez entendre l'Imerys, vous, en tant que public, c'est-à-dire habitants du territoire, parties prenantes, acteurs locaux. Qu'est-ce que vous voulez aussi que l'on organise comme session de travail dans les prochaines réunions ? Il y a un dépliant, il vous a été proposé à l'entrée. Il y a de nombreuses séquences de réunions et de rencontres prévues. Il faut que vous nous aidiez à construire les contenus de ces réunions et on est là pour le faire ensemble aujourd'hui. Donc, c'est finalement aujourd'hui un temps collectif qui va nous permettre de programmer, nous, équipe du débat, les futures interventions, les contenus des réunions qui viendront prochainement et aussi de mettre en avant certaines priorités qui sont pour vous fortes et qu'on doit donc intégrer assez rapidement dans le calendrier. Ça veut dire, bien évidemment, que tout est conservé dans ce qui sera dit et réintégré dans les rencontres à venir puisque, vous verrez, au-delà des synthèses qu'on fera tout à l'heure, on récupérera l'ensemble des supports sur lesquels vous aurez travaillé pour pouvoir finalement avoir l'ensemble des contenus que nous redistribuerons en fonction des sujets.

Alors, je vais maintenant présenter l'organisation du travail tel qu'on l'a conçue aujourd'hui pour ce temps qui est consacré entre 18 et 21 heures à ces échanges. Premièrement, deux slides, s'il vous plaît, pour rappeler comment on a conçu un peu les groupes de travail thématiques sur lesquels on vous a demandé de prioriser votre implication. Il faut savoir que nous, aujourd'hui, c'est le début du débat, mais on a une équipe qui s'est mise au travail en septembre-octobre pour le préparer. Donc, on a mené des dizaines et des dizaines d'entretiens, une étude pour comprendre le contexte, et aussi on a fait passer auprès des réseaux sociaux un questionnaire de pré-débat qui nous a permis de saisir, finalement, quels seraient les premiers enjeux et les premiers grands thèmes sur lesquels vous avez envie d'être sollicités. Alors, il y a des enjeux nationaux, des enjeux locaux, et c'est ça qui nous a permis de travailler les cinq grands thèmes de travail. Donc, les enjeux nationaux, vous les voyez s'afficher. Quels sont nos besoins en lithium ? Quelle est la place du lithium dans la transition énergétique ? Ça, c'est un sujet très large qui questionne à la fois de manière critique les termes du débat. C'est quoi la transition ? En quoi un projet comme celui-ci y participe ? Et puis, qui permet aussi, bien évidemment, de questionner l'opportunité. Est-ce que parler transitions permet d'introduire ce projet dès lors qu'on parle, à un moment donné, d'un changement de comportement en matière de consommation énergétique globale, en matière aussi de comportement de nos mobilités ? Donc, ça comporte des enjeux à la fois sociétaux, très généraux, et puis des enjeux locaux. Ça, ce sont des sujets qu'on va très vite aborder avec vous, dès d'ailleurs un peu de terrain

qu'on a fait cette semaine et donc on l'a réintroduit sur un des groupes de travail. En quoi est-ce une réponse aux enjeux de souveraineté d'indépendance nationale industrielle ? Ça rejoint en partie ces sujets-là, mais aussi la question bien sûr des enjeux de constitution de filières. Est-ce qu'avoir une souveraineté, c'est aussi d'ailleurs être plus robuste dans notre indépendance industrielle ? Il y a une table qui pourra travailler ces enjeux de robustesse de nos circuits économiques nationaux. Est-ce qu'on veut ouvrir de nouvelles mines en France et à quelles conditions ? Ça, finalement, indirectement, c'est poser aussi le sujet de l'opportunité d'avoir ces trois sites de projet et d'interroger les composantes industrielles qu'on a sur ces trois sites. Quels seraient les impacts selon les procédés envisagés, quelles sont les alternatives ? C'est rentrer dans le détail, justement, des technologies qui seraient adoptées sur chacun des sites et que nous présentera Imerys d'ailleurs tout à l'heure. Sur les enjeux locaux, on avait envie aussi bien évidemment de les réintégrer à la problématique en vous proposant des groupes de travail thématiques qui parlent de l'impact des installations industrielles sur chacun des trois sites, notamment de l'aspect environnemental. Vous avez été très nombreux à vous inscrire sur ces groupes de travail sur l'impact environnemental. On sait que c'était un sujet, a priori, de prédilection. On ne s'y est pas trop trompé. Vous êtes majoritaire à travailler sur ces groupes-là ce soir. Et puis, il y avait l'enjeu des retombées pour le territoire, des enjeux d'aménagement de formation, c'est-à-dire des enjeux socioéconomiques et il y a aussi un groupe de travail qui travaille sur ce sujet-là. Donc, ça fait, quand on passe en revue et qu'on croise ces dimensions locales et dimensions nationales du projet, cinq différents thèmes chapeaux sur lesquels travailler ce soir. C'est à partir de là que vous avez pu vous positionner.

Alors, comment on va travailler sur ces cinq grands thèmes chapeaux ? Très vite, dès que je vais arrêter de parler, je vais pouvoir introduire une séquence d'une heure où, en sous-groupe, vous allez approfondir les thèmes avec l'aide d'un animateur qui sera présent, notamment pour tenir le stylo et retranscrire vos paroles, vos questions, vos interpellations. Il y a une grille de saisie, elle est consignée. Elle est consignée, c'est-à-dire qu'au-delà de la synthèse qui sera faite à la fin, elle va être intégrée ainsi par l'équipe pour préparer les prochaines rencontres. C'est essentiel de bien avoir en tête cette continuité-là pour que vous compreniez ce qu'on fait de ce travail. La restitution qui sera, elle, réalisée par les animateurs portera sur les trois principes au point de vos discussions de sorte qu'on puisse vraiment hiérarchiser ce qui a été important dans vos échanges. Ensuite, on sollicitera Imerys sur ce qui a été dit pour voir comment il compte intégrer justement ces sujets dans le débat public, comment finalement eux s'emparent aussi de ces questionnements et à quel moment ils vont pouvoir les aborder au regard des différentes séquences qu'on a prévues pour les quatre mois à venir. Et à la fin, on aura un temps d'échange d'à peu près 30 minutes, beaucoup plus libre où, spontanément, vous pourrez, à la demande, prendre la parole et puis, peut-être, si vous avez une question, avoir une réponse d'Imerys sur différents sujets. On s'arrêtera vers 21h00. On essaiera de ne pas trop dépasser, même si on a pris un peu de retard sur le début. Je vais tout de suite, justement, pour ne pas prendre plus de retard, céder la parole au représentant d'Imerys qui, avant de vous laisser travailler, va vous présenter quelques éléments de contexte général autour du projet et puis le projet lui-même de sorte que vous puissiez travailler avec un cadre assez complet de présentation, avant d'aller sur les différentes thématiques. M. HEYMANN, je vous donne pour 10 minutes la télécommande et la parole.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Merci, Monsieur le Président de la CPDP. Bonsoir à toutes et à tous. Je m'appelle Christopher HEYMANN. Je suis le directeur des kaolins de Beauvoir. C'est le site industriel que vous avez en photo sur vos synthèses de dossier de maître d'ouvrage. Je suis également directeur du débat public pour le projet EMILI. Je suis géologue de formation. Pour cette deuxième réunion, on avait un choix libre de savoir ce qu'on peut présenter sur ce deuxième débat. Je pense que ce qui est important, c'est notamment une discussion que j'ai aussi eue tout à l'heure, il est important de redire pourquoi ce projet EMILI, pourquoi extraire du lithium en France. Donc tout d'abord... Ce n'est pas les bonnes slides, je rappuie. Est-ce que je peux avoir la présentation, s'il vous plaît ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Le support, s'il vous plaît, sur lequel s'appuie Imerys.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Donc, le pourquoi démarre en fait avec le travail du GIEC, c'est-à-dire du groupement d'experts intergouvernemental sur les changements et l'évolution du climat. Ce rapport est très important, j'imagine que beaucoup d'entre vous en ont entendu parler, je pense que c'est important de le rappeler. C'est plus de 278 auteurs qui ont travaillé sur ce document, qui a duré plus de 4 ans, à compiler énormément de données qui viennent de plus de 18 000 études. On parle alors d'un consensus scientifique sur les conclusions du rapport, qui va déterminer notamment les impacts de l'homme, mais également les choix pour pouvoir réduire ce réchauffement climatique. Le réchauffement climatique, ce n'est pas simplement des conséquences qui ont lieu sur le climat, ce n'est pas simplement des gaz à effet de serre qui réchauffent le climat. Les impacts sont planétaires, ils ont des impacts évidemment au sol. Le réchauffement climatique, ça va créer, par exemple, des désertifications des sols, ce qui a des conséquences désastreuses, notamment sur l'agriculture ou dans d'autres pays avec des migrations de populations entières. Une intensification des catastrophes naturelles, comme

des cyclones, comme des feux de forêt, par exemple. C'est également des montées du niveau des eaux, avec des submersions d'îles entières. Sans tout lister, finalement, il faut retenir que ce sont des impacts qui sont vraiment globaux, qui vont toucher tout le monde, qui vont toucher chaque espèce animale, chaque habitant de cette planète. C'est un problème qui est central. C'est le problème, vraiment, sur lequel il faut qu'on s'attarde.

Alors, comment réduire ces impacts ? C'est le GIEC qui le dit. Il y a plusieurs possibilités. Tout d'abord, évidemment, il y a la sobriété. La sobriété dans nos décisions, dans nos usages collectifs, nos usages individuels. On peut tous faire quelque chose. Mais, la sobriété également industrielle dans l'optimisation de nos consommations d'énergie, de nos consommations d'eau, par exemple. Mais, c'est également une adaptation au changement climatique. Ce que dit le GIEC, qui est essentiel, le principal levier, c'est de sortir des énergies fossiles. Pour sortir des énergies fossiles, en plus de la sobriété, c'est notamment l'électrification. Le secteur des transports, c'est écrit dans le rapport du GIEC, a un très grand potentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi ? Pour deux raisons. La première, c'est que plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées au secteur des transports. La deuxième raison, pourquoi est-ce que c'est un levier qui peut réduire le réchauffement climatique, c'est qu'il existe des solutions qui sont viables et robustes pour justement décarboner la mobilité. On parle des voitures électriques, notamment. Une voiture électrique, pour savoir si elle est plus écologique qu'une voiture thermique, finalement, il ne faut pas juste s'arrêter à la phase de construction parce qu'en effet, à la construction, c'est ce que disent les études, une voiture électrique va émettre environ 10 tonnes de CO₂. La voiture thermique, elle, ça sera environ 5 à 6 tonnes de CO₂. Si on s'arrête à ce bilan-là, évidemment, on peut penser que le véhicule thermique émettra moins de gaz à effet de serre. Évidemment, les voitures sont construites pour qu'on puisse les utiliser. C'est ce qu'on appelle, pour le véhicule électrique, donc à 4 tonnes de CO₂ de retard, la dette carbone. À l'usage, le véhicule électrique, notamment en France où on a un mix énergétique qui est favorable, on va petit à petit rattraper cette dette carbone. Pendant que le véhicule thermique continuera à chaque kilomètre d'émettre des gaz à effet de serre en quantité, le véhicule électrique en émettra beaucoup moins ou simplement juste indirectement, selon les sources d'énergie qui ont rechargé les batteries. Dès 30 000 ou 40 000 kilomètres, cette dette carbone est effacée. C'est-à-dire qu'au 45 000^e kilomètre, la voiture électrique aura payé sa dette et deviendra donc plus écologique qu'une voiture thermique. On estime l'utilisation d'une voiture entre 150 000 et 200 000 kilomètres. Donc en fin de cycle de vie, c'est notamment Carbone 4 et l'ADEME qui le signalent, une voiture électrique aura émis 2 à 3 fois moins de CO₂ qu'une voiture thermique. L'impact de la voiture électrique, on parle également, évidemment, des quantités de métaux qui sont nécessaires pour la construction de ces véhicules. C'est vrai. La quantité de métaux, si on reprend un peu d'une façon globale, ce qui est important pour traiter le problème, c'est toujours de prendre le recul et de voir de manière globale quelle est la problématique. Pour la création d'éoliennes, de panneaux solaires et d'énergie décarbonée, on a également besoin de plus de métaux. Et souvent, on voit qu'en effet, l'augmentation métallique est importante sur les années à venir. Mais ce qu'on oublie, c'est de comparer avec à quoi il se substitue. Ils vont produire des éoliennes et produire des panneaux photovoltaïques, c'est aussi pour fermer des usines à charbon. Si on se rebase sur le rapport du GIEC avec un objectif à 2050 de neutralité carbone, il faudrait qu'on suive cette courbe, c'est-à-dire en bleu, de réduire l'utilisation des combustibles pour la production électrique. Il faut savoir que le charbon, c'est 8 milliards de tonnes par an qui sont consommées, qui sont brûlées, rejetées dans l'atmosphère, des quantités absolument énormes, alors que le métal représente un milliard ou deux milliards de tonnes. On oublie tout le temps de parler des impacts liés au charbon, mais également au pétrole, aux gaz de schiste, etc. Ce que vous pouvez voir sur la courbe verte, c'est justement l'augmentation de la quantité de métal qui serait nécessaire pour la transition énergétique pour les transports, d'ici 2050. C'est là qu'on voit en effet la grosse augmentation de métal. Mais en même temps, en rouge, vous voyez la réduction de la quantité de combustible qui est nécessaire pour alimenter les voitures, étant donné qu'elles utiliseront des batteries et notamment du lithium. La transition énergétique va donc réduire les quantités extraites, ce qui n'est pas souvent rappelé, d'environ 30 % d'ici 2050, c'est-à-dire moins de surfaces ouvertes au niveau des mines, moins de mines et finalement c'est un peu contre-intuitif par rapport à ce qu'on entend d'habitude. Mais, il ne suffit pas juste de réduire les quantités extraites, il faut aussi savoir les extraire d'une manière la plus responsable possible. Non, la mine propre n'existe pas. Non, la mine sans impact n'existe pas. Mais la responsabilité, c'est de prendre les choix pour que la mine et les sites industriels soient les moins impactants possibles. Ce sont les choix qu'Imerys a pris dans le cadre du projet EMILI.

Nous allons voir maintenant un petit peu un résumé qui vous résumera un petit peu mieux le projet, ses différents contours, les différents sites industriels via une vidéo.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. On va pouvoir effectivement lancer la vidéo motion design du projet qu'a travaillée Imerys pour pouvoir présenter de manière circonscrite, brève, son projet en différents temps du débat, comme on le fait généralement sur les débats publics. Je voulais juste rappeler, et en plus vous y teniez, je me souviens que vous aviez souhaité justement prendre cinq minutes sur votre temps global dédié à cette séquence de présentation pour revenir sur des éléments de cadrage très généraux, mais qui sont très structurants selon vous pour comprendre le projet de mine en tant que tel et que donc sur les dix minutes qui vous étaient accordées aujourd'hui, on voulait que vous puissiez être libres de votre présentation

parce que c'est un démarrage de débat public et que dans une séquence d'ouverture on part d'une feuille blanche, il nous semblait important que vous puissiez vous aussi insister sur les éléments que vous souhaitez avant qu'on soit beaucoup plus directifs et parfois prescriptifs sur les éléments d'information qu'on voudra retrouver. Donc, nous allons pouvoir maintenant regarder le motion design qui présente le projet sur la mine en tant que tel en ayant en tête ces éléments de cadrage que vous vouliez présenter avant. Merci. Vous pouvez lancer la vidéo.

Diffusion d'une vidéo.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Pour conclure, cette vidéo remet un petit peu les grands axes du projet. Évidemment, vous trouverez plus de détails dans le dossier de maître d'ouvrage. Tout n'est pas figé, comme l'a rappelé le président de la CPDP. Les différentes études environnementales, les autorités également, mais aussi les échanges lors de ce débat public, vos remarques, vos commentaires, vos suggestions pourront nous faire réadapter certaines décisions. En tout cas, je vous souhaite de bien débattre, bien échanger. On pourra tout à l'heure, j'espère, répondre à certaines de vos questions. Les quatre mois du débat public permettront évidemment d'affiner plus en détail pas mal de thématiques. Merci à tous.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, ce sont effectivement des premiers éléments de présentation qui amènent certainement questionnement, interpellation. Je vois déjà qu'il y a une main qui se lève. J'aimerais, si vous le voulez bien, que vous puissiez sans transition, justement, travailler en groupe sur vos différents thèmes pour approfondir les questions que soulèvent ces différents éléments de présentation, que vous puissiez aussi, de toute façon, faire des remarques, des suggestions qui, à un moment donné, nous permettent, nous, en tant qu'équipe organisatrice du débat, de bien prioriser les sujets qu'il faut mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions sur ces différents thèmes. On se retrouve après pour entendre en réaction aux synthèses qui seront faites, les équipes d'Imerys sur la base des synthèses produites. Nous aurons à ce moment-là aussi un temps d'échange, madame, pour que pendant une demi-heure, il puisse y avoir à la volée un certain nombre de questions et d'interpellations qui proviennent de la salle. On a pris un quart d'heure de retard, donc je ne prends pas votre question, madame. Je vous propose soit que vous la traitiez dans le cadre de votre sous-groupe, soit que vous puissiez tout à l'heure redemander la parole dans le temps de questions-réponses qui permettra de clôturer la soirée aux environs de 20h30. Il y a, comme je le disais tout à l'heure, de nombreux trous, quand même, dans les tables devant. Je vous demanderai de pouvoir suivre Romain TORD, là, qui est à ma gauche, qui lève la main, pour qu'il vous indique quels sont les groupes que vous pouvez venir compléter. Il y a toujours deux, trois places sur plusieurs tables. Ça vous permettra, messieurs, mesdames qui êtes au fond, de venir prendre part aux discussions sans attendre les conclusions de tout à l'heure. Sans être sur les tables, vous ne pourrez pas prendre part aux discussions en sous-groupe sur les différentes thématiques. Ce serait dommage. Donc, merci peut-être de prendre cinq minutes pour vous lever et, avec l'aide de Romain, aller trouver une place permettant de compléter les tables quand les sièges sont disponibles. Je vais aller rejoindre un groupe de travail. Je vous souhaite une bonne heure de discussion. On se retrouve tout à l'heure pour la synthèse collective. Merci.

[Échanges en groupe pendant une heure]

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

L'heure étant passée, nous allons pouvoir aborder le temps de synthèse et je demanderai notamment aux différents experts Imerys qui pourraient être amenés à prendre la parole de rejoindre la table pour que vous puissiez être proches si vous devez intervenir. Alors, vous l'aurez compris, l'exercice est assez simple, vous avez des animateurs à chaque table ; normalement, si le travail a été fait jusqu'au bout, vous avez trois points que vous voulez aborder en synthèse qui sont les trois priorités qui concluent un petit peu votre travail sur table. Vous allez pouvoir présenter ces trois points et vous aurez la possibilité en retour d'avoir la réaction, la réponse, suivant les cas, d'Imerys. On gardera, comme ça a été le cas, mardi l'idée que pour structurer ces échanges on doit faire attention au temps donc on affichera le chronomètre pour qu'on ne perde pas le fil de la rencontre. Vous êtes plus d'une quinzaine de tables, donc il faut qu'on soit en même temps bref, c'est tout l'enjeu. Je demanderai aussi que les équipes d'Imerys, bien sûr, jouent le jeu et puissent justement s'en tenir au chronomètre qui guide un petit peu le timing. Alors, pour commencer, je vais le faire de manière assez arbitraire, mais je proposerais bien à ce qu'on ait une table, soit la 8 soit la 7, qui puisse, ayant travaillé sur l'opportunité du projet, nous restituer ces trois points de synthèse, s'il vous plaît. Donc, la table 8 ou la table 7, je

vous laissez choisir. Est-ce que vous pouvez, les animateurs, s'il vous plaît, faire la synthèse en trois points des éléments forts de votre discussion et on écouterait Imerys en retour ? Je veux bien un micro s'il vous plaît pour David CHEVALLIER qui est par ailleurs membre de la CPDP.

M. David CHEVALLIER – Commission particulière du débat public

Alors, on a un groupe sur l'opportunité qui ne s'est pas mis d'accord sur « est-ce que c'est une opportunité ou pas ? ». Donc, le premier message, ce n'est pas une opportunité il faut plutôt penser à la sobriété et le deuxième message, c'est une opportunité pour les emplois sur le territoire et pour le territoire d'une façon générale. Des questionnements dans le cadre du débat public sur la question de la souveraineté. La souveraineté énergétique, oui, mais on a besoin d'en savoir beaucoup plus dans le cadre de ce temps de débat et puis une question qui est posée sur le surcoût qui va être lié à la production de lithium en France. Est-ce que ça rend encore ce lithium vendable sur la filière ?

Mme Mathilde RAMBOURG – Secrétaire générale SGA

Alors, on a interrogé l'opportunité d'ouvrir une mine de lithium au regard d'enjeux très différents des vôtres. Ma table s'est questionnée sur l'opportunité de lancer un projet sans avoir au préalable les études attendues, les études environnementales ainsi qu'hydrogéologiques. On a interrogé l'opportunité d'ouvrir une mine de lithium au regard des changements et des mutations territoriales qu'induirait ce projet au niveau démographique, paysagé, environnemental et on s'est interrogé sur l'impact qu'aurait ce projet sur le marché immobilier. Enfin, on a interrogé l'opportunité du projet au regard de l'eau et du modèle de gestion de l'eau, l'eau du département. Quelle prise en compte des phénomènes tels que les crues centennales ? Et la question du statut des nappes phréatiques, est-ce qu'elle est prise en compte dans le développement du projet par Imerys ? J'espère avoir bien restitué vos arguments, merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, vous avez très bien restitué. Je note qu'il y a pas mal de thématiques qui sont mixées au travers de cet enjeu d'opportunité. La dernière phrase renvoyait notamment aussi au sujet environnemental, on verra peut-être d'ailleurs sur certains sujets comment, comme il y a de nombreuses tables qui ont travaillé sur l'environnement, ça pourra être abordé tout à l'heure. Est-ce que vous voulez que je restitue certains points ou vous les avez en tête et vous voulez justement répondre directement ? C'est bon pour vous ?

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je pense que j'ai la plupart en tête, après vous pourrez me relancer si jamais j'oublie certains points. En effet, sur les impacts, c'est vrai qu'il y aura la réunion à Vichy, on pourra rentrer un petit peu plus dans le détail, peut-être que je laisserais Fabrice répondre sur l'eau de surface et l'eau souterraine. Plutôt la sobriété, je peux peut-être répondre à la première question, enfin pas forcément répondre, mais donner un regard. En effet, la sobriété est une pièce du puzzle qui est essentielle, il ne peut pas y avoir de transition énergétique sans la sobriété. La sobriété, même dans le projet lithium, on se l'appliquera également sur l'optimisation de la consommation électrique, sur l'optimisation de la ressource en eau. Donc évidemment, ce n'est pas deux choses qui sont opposées et c'est quelque chose qui est fondamental sur la sobriété individuelle et collective. On pourra peut-être en retoucher deux mots plus tard. Sur les emplois, la question exacte, c'était ? Je ne sais plus trop.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, en fait, ça questionnait de toute façon, parce que c'est le sujet qui ressort aussi ailleurs, ces emplois en quoi est-ce qu'ils constituent une opportunité, c'est-à-dire quelle est leur nature, est-ce que ce sont des emplois qualitatifs qui ont des vraies retombées territoriales proches sur le territoire Allier ? Je pense que vous pouvez dire d'ailleurs quelque chose là-dessus ; comme vous avez un prestataire qui a travaillé, il pourra à un moment donné préciser des choses.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Tout à fait. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'on parle de 600 emplois directs. Il y aura très peu d'intérimaires parce que finalement ce sera une exploitation, si elle va jusqu'au bout, qui sera 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il n'y aura pas de saisonnalité, que ce soit au niveau de la mine ou Montluçon. Alors, quand je parlais de 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, je parle de la mine souterraine. Ce seront des horaires qui seront aménagés, notamment au site de chargement. Il y aura tout type d'emploi. Il y aura des opérateurs miniers, il y aura des laborantins, il y aura des ingénieurs, il y aura tout un panel finalement, un peu à l'image de ce qu'on voit aujourd'hui sur l'activité des kaolins de Beauvoir. Donc, très diversifié et évidemment beaucoup d'emplois indirects parce que chaque emploi, il y aura évidemment localement des personnes qui sont présentes et qui pourront postuler, mais également des personnes qui viendront peut-être aussi d'ailleurs et qui viendront avec leur famille, leurs enfants et donc ça créera des emplois qu'on appelle indirects ou induits. Peut-être avant de passer la main à Fabrice sur le lithium et les surcoûts, je pense que c'est important quand même de préciser que c'est un gisement qui est riche, avec des belles quantités de lithium, avec un matériau qui est adapté à

son exploitation et qui peut absorber les surcoûts dont je parlais tout à l'heure par rapport aux décisions environnementales. Je vois que je suis au bout des trois minutes, peut-être qu'on reviendra sur l'eau tout à l'heure.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Vous êtes au bout des trois minutes, mais ce sont deux tables qui se sont exprimées, donc ça fait deux fois plus de questions. On va relancer le sablier de trois minutes parce que j'aimerais aussi vous entendre sur un sujet important. C'était cette place des études dans la vie du projet. Est-ce que l'opportunité du projet ne s'évalue pas en fonction de données, notamment environnementales ? Une part du public constate qu'elles ne sont pas là aujourd'hui, quand seront-elles là ? Est-ce que c'est à ce moment-là qu'on jugerait de l'opportunité ? C'est la question que j'ai entendue. On me fait signe que oui, ça acquiesce, donc ça serait important que vous puissiez la traiter dans les trois minutes aussi.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

D'accord, tout à fait. Je vais parler des études environnementales, notamment du calendrier. C'est vrai que c'est important de d'abord définir les différents sites ou en tout cas d'avoir une proposition de différents sites. Les études environnementales, elles servent à mesurer les impacts. Les mesures se font sur le long terme. Si on prend, par exemple, l'eau, il faut calculer les débits des rivières, des ruisseaux. Et ça, ça ne se fait pas sur deux ou trois jours. Il faut prendre au moins une année pour avoir des périodes hivernales, des périodes de sécheresse. C'est pareil pour l'hydrogéologie. On est obligé de prendre sur des longues périodes. C'est également le cas sur la biodiversité. Si on va regarder, si on fait un inventaire faunistique et floristique en automne, on n'aura pas les mêmes espèces qu'au printemps, etc. Donc, c'est évidemment des études qui sont très longues, qui sont également coûteuses. Donc, il est important d'avoir déjà certains lieux pour lancer ces études-là. C'est pour ça qu'elles ne peuvent pas être en amont du choix des lieux.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, parce que ça sera une question qui va se poser, mais elle l'est déjà ce soir, est-ce que vous pouvez préciser, que ce soit clair pour tout le monde, quel est votre calendrier concernant les études environnementales qui vont être menées ? Et donc, à quelle date globalement pourrait-on avoir des données déjà un peu précises sur ce sujet-là ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je vais passer la main à Fabrice qui est responsable environnement du projet.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Bonsoir à toutes et à tous. Effectivement, j'ai entendu l'opportunité d'ouvrir une mine sans les études. Bien évidemment, non. En fait, ces études, on les a lancées l'année dernière. Comme l'a évoqué Christopher, de nombreuses études sur l'eau, sur la biodiversité, sur l'état actuel de l'air, par exemple, des choses comme ça prennent plusieurs saisons. Donc, ce sont des choses qui se déroulent sur le temps long. Ici, on est dans un stade d'opportunité du projet. Donc, certaines études vont pouvoir être présentées, notamment sur l'eau, je sais que c'est très attendu, le 30 mai, à Vichy, les premiers résultats de ces études que nous avons menées, notamment avec le bureau d'études ANTEA. Ce que je voudrais dire derrière, c'est qu'on s'inscrit dans un cadre réglementaire qui est un des plus exigeants d'Europe. Le Code de l'environnement, le Code minier qui est en réforme, nous impose un certain nombre d'étapes successives. À l'issue de ce débat public, à l'issue du rapport de la CPDP et de la réponse que nous apporterons, nous serons peut-être amenés à modifier le projet, s'il est poursuivi, et nous serons amenés à déposer des demandes d'autorisation d'exploitation. Une première, d'ici la fin de l'année, sur un pilote, avec une galerie pilote et une petite usine pilote. Et puis, ce qu'on appelle une demande de concession pour pouvoir extraire cette matière que l'État nous concèderait. Et puis à la fin, en 2026, si le projet continue jusque-là, une étude pour l'autorisation finale du projet minier, du projet d'usine de concentration et du projet d'usine de conversion, avec à l'intérieur l'ensemble des études d'impact très précises, des données chiffrées et qui seront soumises à une procédure qui est réglementée aussi, qui s'appelle l'enquête publique.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Comme il vous restait... alors, ne relancez pas toujours le chronomètre, il restait une minute, je viens de le voir avant que vous le réinitialisiez. Est-ce qu'en une minute, et excusez-moi je sais que l'exercice est difficile, vous pouvez juste aborder cette complexité du dossier qui est d'avoir une phase dite pilote ? Je ne suis pas sûr que tout le monde dans la salle sache de quoi il en retourne. Qu'est-ce que c'est une phase pilote ? Puisque c'est la première à venir dans le calendrier. Et donc, quel lien entre lancer une phase pilote et avoir des résultats des études environnementales ? Merci, en une minute, je sais que c'est très court, mais ça a au moins introduit le sujet.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Très bien, je vais passer la parole à Loïc CHENAL qui, justement, est responsable des opérations sur les pilotes, notamment.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Bonsoir à tous. Effectivement, on souhaite faire une phase de pilote. Alors, les objectifs du pilote, il y en a trois. Le premier, en fait, c'est de valider la technologie qu'on va utiliser pour produire le lithium. Le deuxième, c'est de valider le procédé. Le troisième, aussi, c'est nous, en tant qu'opérateurs, c'est de se doter d'un outil qui va permettre de former les opérateurs et l'ensemble de l'équipe pour pouvoir, après, démarrer l'usine à l'échelle commerciale. Donc, je ne sais pas si tu veux faire un lien avec la partie *permitting*.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Non, simplement, ce que je disais tout à l'heure, c'est que ces premiers dossiers des pilotes, ils vont faire l'objet de ces études d'impact et de ces demandes d'autorisation. Et donc, là aussi, tout un chacun pourra venir les consulter, regarder les données, regarder les chiffres, regarder les sources des études dans le cadre de cette procédure d'autorisation qui sera engagée à partir de la fin de l'année.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Des données, des études, j'entends « quand ? » dans l'assistance ; avant même les procédures d'autorisation, c'est quand qu'on aurait des données à partager, justement ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Alors, le plus vite possible, on sait que c'est une attente forte, notamment sur l'eau. Le 30 mai, je vous donne rendez-vous, notamment sur ces études sur l'eau qui sont attendues, nous viendrons avec le spécialiste qui nous accompagne, qui est le cabinet ANTEA, qui pourra répondre vraiment de façon très technique et très poussée sur toutes les interrogations que vous avez sur ce sujet, et comment les études que nous avons menées aujourd'hui sur l'état initial des eaux de surface et des eaux de souterraines, sur le massif de La Bosse, sur le débit de la Sioule et les prélèvements dans la Sioule, et sur l'ensemble des autres thématiques de l'eau, la projection sur le réchauffement climatique, etc. Ce sont ces premiers éléments que nous pourrions présenter le 30 mai.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Rendez-vous est pris sur ces sujets-là, tout du moins, pour le 30 mai. Merci. Avant de passer à une autre séquence, c'est-à-dire un autre sujet, j'aimerais que les tables 15 et 16 des personnes qui étaient non inscrites et qui ont travaillé sur ces enjeux, notamment d'opportunité, puissent, s'il y avait, et je dis bien s'il y avait des points complémentaires qui n'ont pas été abordés, prendre la parole pour en aborder un ou deux. Est-ce qu'on peut passer donc, comme je vois que vous, monsieur, vous êtes prêt, un micro ? La parole est à vous, monsieur.

M. Jacques MORISOT – Association Préservons la forêt des Colettes

Merci. Oui, je vais reprendre notre conclusion qui est unanime. On a trois messages à faire passer. Le premier, c'est qu'on n'a pas vu d'opportunité, mais que des menaces sur l'eau, sur la pérennité de la forêt des Colettes, sur le fait qu'il n'y ait pas d'études environnementales, sur la question de l'après-mine au regard de l'après-mine actuelle, sur le fait qu'il n'y a pas de débat préalable sur la sobriété, qu'on ne parle que de CO2 et non pas de l'ensemble des limites planétaires. On l'a encore vu avec l'introduction tout à l'heure, c'est une approche très partielle. Avec le lithium, il y a automatiquement du cobalt, du nickel, donc d'autres problématiques liées à l'extraction minière. La question du recyclage des batteries est problématique, on l'a vu encore récemment. Ce projet soulève la question des terres agricoles et du tourisme ; on a parlé des trois stations vertes. Et puis, on ne parle pas non plus d'autres alternatives actuelles au lithium, par exemple le sodium pour les petites voitures électriques. Deuxième message...

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Je vous demanderais peut-être d'être un tout petit peu plus court sur les messages.

M. Jacques MORISOT – Association Préservons la forêt des Colettes

Je serai plus court sur les suivants. Le deuxième message, c'est que le sous-sol minier est juridiquement un bien commun appartenant à l'État, c'est-à-dire à nous tous, et que ça ne peut pas être l'affaire d'une société privée directement et financièrement intéressée de gérer cela, et non capable d'ailleurs, cette société, de flécher les usages, notamment la destination au niveau des SUV, comme on l'a vu au débat de Moulins. Et le troisième message, on a essayé de sortir quelque chose de positif, c'est que la seule opportunité, c'est que nous sommes encore plus intéressés à l'extractivisme ou à l'extraction minière, et qu'à notre table notre « non » est unanime, franc, net et massif, et que si on doit dire un merci, ce sera uniquement pour cela.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous souhaitez rebondir sur ce qui est de l'ordre de l'affichage d'une position de fond globalement sur l'ensemble des sujets qui ont amené ce groupe à faire le constat de la non-opportunité de celui-ci, selon eux ? Vous avez quelques points sur lesquels vous voulez rebondir ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Pourquoi pas, en tout cas, il y a beaucoup de choses, c'est une position qu'on respecte, évidemment. Sur quoi répondre peut-être ? Moi, je peux répondre sur l'après-mine, je laisserais peut-être Grégoire sur les alternatives à la technologie et aux technologies alternatives autres que le lithium ; je pense que ça peut être bien.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Aussi, j'ai l'impression, un certain nombre d'assertions, d'affirmations, d'interpellations, desquelles vous pouvez prendre acte à ce stade et qui amèneront peut-être aussi des raisonnements ultérieurs.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Tout à fait, voilà. Peut-être sur les usages ou le recyclage, on pourra peut-être revenir ultérieurement, il y a beaucoup de documentaires, etc., qui traitent très bien la question. Donc, sur l'après-mine, je vais en parler parce que je suis moi-même géologue et j'ai travaillé sur ces thématiques-là quelques années. L'après-mine, il y a des bonnes pratiques qui se font, qui marchent à l'étranger. Évidemment, on ne les connaît pas en France parce qu'on n'a plus de mine en France. Malheureusement, il y a eu des mines qui ont été mal fermées à l'époque en France, ça remonte à plusieurs dizaines d'années, qui ont eu des impacts qui sont déplorables. Il faut savoir que maintenant, l'après-mine, c'est cadré, ça fait partie des arrêtés préfectoraux, que ce soit après-mine ou après-carrière, c'est écrit noir sur blanc dans l'arrêté préfectoral. On a des engagements là-dessus. On doit avoir des garanties financières, c'est-à-dire qu'on est obligé de payer des sommes pour l'après-mine, justement, qui sont mises de côté et que même si le projet devait avoir une fin soudaine, cette somme serait débloquée pour financer l'après-mine. Ça, ce sont des mesures qui sont concrètes et qui sont importantes. Je finirai juste aussi par... il y a peut-être une donnée qui est manquante, que je n'arrive pas à trouver pour être honnête, c'est qu'en France, selon GEODERIS, on a 233 sites miniers qui sont pollués et on a eu plus de 2 500 mines en France. Ce qui est difficile à voir, c'est si on parle de zones polluées, de secteurs ; si c'était juste les mines, finalement, ce n'est sans doute pas 100 % des après-mines qui seraient problématiques. Ce serait sans doute un point à chercher. Si d'ici les prochains débats publics, quelqu'un a la réponse, ça m'intéresse. En tout cas, il y a des bonnes pratiques à l'étranger. Je vais passer la parole à...

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais compléter juste un très petit point sur l'après-mine. Il ne faut pas voir le projet avec les photos d'hier. Aujourd'hui, nous avons le code minier qui a été réformé en partie, il reste le texte à venir. Ce code minier prévoit des garanties financières qui n'existaient pas jusqu'à maintenant. Ce code minier prévoit des suivis et que la société qui a été l'exploitante puisse être recherchée sur de nombreuses années après l'exploitation. Je pense que ce sont de nouvelles garanties qui sont offertes par ce code minier qui sont aussi à même de regarder ce projet différemment de ce qui a été fait dans le passé.

[Intervenant non identifié]

Bonsoir.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Très rapidement puisque le sablier a été relancé, mais ça ne devrait pas être le cas, donc il vous reste 20 secondes, s'il vous plaît.

[Intervenant non identifié]

Bon alors, ça va être très court, bonsoir à toutes et à tous. Effectivement, il y a des alternatives au lithium pour faire des batteries, dont le sodium, l'aluminium, le zinc. Il se trouve que pour des raisons techniques de compacité et de densité énergétique, pour les applications les plus exigeantes à définir, effectivement, le lithium reste encore la solution de référence. Ceci dit, le sodium aura sa place, notamment pour le stockage statique, c'est une évidence, et aussi dans une certaine mesure pour une partie du parc automobile. Et plus le parc automobile sera petit en taille et notamment en taille de voiture individuelle, plus le sodium aura sa place. Mais, le lithium reste réellement la solution principale actuellement pour la mobilité électrique.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, merci, je précise que tous ces sujets vont être abordés ; ils vont être abordés déjà quand vous le souhaitez dans les prochaines réunions, mais aussi, bien évidemment, on a deux réunions thématiques qui sont la six, qui traitent des

enjeux de transition énergétique en général et on va avoir une approche critique ce jour-là de la transition. Donc, on va questionner ces sujets et on questionnera aussi les procédés. La réunion suivante, c'est deux réunions qui sont assez intimement liées. Je vous invite, si ça vous intéresse, bien évidemment, à y participer. Vous parliez du rapport, on va de toute façon, je pense aussi, interroger les conclusions de ce rapport et essayer de comprendre à l'aune de l'histoire passée du site ce qui est dû à des anciennes activités et ce qui est dû aussi à un site de mine récent quand on est justement à regarder la profondeur territoriale à une échelle large d'un territoire donné qui a eu une activité industrielle minière et qu'il faut essayer de faire la part des choses entre ce qui est dû au passé, à l'héritage ancien, et ce qui peut être lié à l'activité de maintenant ou de demain. Donc, on va s'y intéresser, évidemment.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je compléterai juste par également faire le lien avec les substances naturellement présentes sur le site, ce qui est important.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Vous avez raison. On va changer de groupe. Juste, madame, j'ai l'impression que vous étiez déçue de la réponse qui vous avait été apportée. A priori, alors, on va juste rebondir sur une, s'il vous plaît, parce que de toute façon, il faut que tout le monde ait le temps de s'exprimer. Est-ce que vous pouvez juste rebondir sur la question pour laquelle vous estimez ne pas avoir eu votre tour ?

Mme Lucette TERRENOIRE – Association Parc national du Val d'Allier

Il y en a deux sur les trois questions.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Oui, j'ai entendu, mais au moins la première déjà, s'il vous plaît.

Mme Lucette TERRENOIRE – Association Parc national du Val d'Allier

Alors, entre autres, le concassage du lithium fragilise des sols et il y a un statut des eaux souterraines et des nappes phréatiques. Est-ce que ce statut qui a été mis en place dans les années 2020 a été pris en compte ? Les crues centennales ont lieu tous les 150 à 200 ans. On est dans la fourchette des crues centennales. De 45 mètres cubes, on passe à 7 200 mètres cubes par seconde. Est-ce que ça a été pris en compte, les crues centennales, s'il vous plaît ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je vais laisser Fabrice répondre.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais renvoyer quand même au 30 mai. Je suis désolé pour les débats sur l'eau compte tenu du temps qu'on a, mais les nappes phréatiques, il faut savoir, quand on parle de nappes phréatiques, de quel type de circulation d'eau on a et on n'a pas la même chose dans une nappe phréatique à côté de la Sioule que dans le granit de Beauvoir où nous n'avons quasiment pas de circulation d'eau. Donc, bien sûr, les nappes phréatiques, c'est un enjeu fort qui sera présent dans les études d'impact, qui sera présent dans les études hydrogéologiques qui sont menées par les experts, qui pourront être tierces expertisées par d'autres experts. C'est le premier point. Concernant votre deuxième point sur les phénomènes exceptionnels, on peut dire ça, les crues centennales, on sait que ces phénomènes exceptionnels vont devenir de plus en plus fréquents, sont déjà de plus en plus fréquents aujourd'hui, quand on voit les températures, quand on voit les tempêtes, etc., y compris en France. Ce sont aussi des scénarios qui sont pris en compte dans les études d'impact. Ça veut dire qu'on ne se contente pas simplement de dire « qu'est-ce qu'il se passe s'il y a une pluie de 10 ans ? », mais on regarde aussi de quelle façon ces phénomènes exceptionnels peuvent éventuellement perturber le projet. Et là aussi, il y a des éléments importants dans nos études d'impact là-dessus.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, on a entendu la réponse, juste petite précision, est-ce que ça veut dire que justement ces éléments-là seront mobilisés aussi à la réunion de Vichy ? Vous aurez à ce moment-là justement des éléments de réponse ? Des éléments d'éclairage, à minima ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

On aura des éléments d'éclairage, mais on n'aura pas les réponses définitives qui, elles, je le rappelle, seront présentées in fine et au plus tard en 2026 dans le cadre des demandes d'autorisation.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

D'accord, mais c'est cette dimension-là du projet intégrée justement dans ces premières études néanmoins.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Tout à fait.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Très bien, merci. C'est une réponse à votre question. Je vous propose que... ça sera complété, notamment à Vichy. Je vous propose juste, parce qu'il y a de nombreux thèmes à passer en revue, qu'on puisse en aborder tout de suite un autre. J'aimerais qu'on puisse donner la parole au rapporteur d'une des tables qui a travaillé sur les sites d'implantation du projet. Je trouve que suite à la mise en débat de l'opportunité, c'est bien aussi de discuter des différents sites. Je laisse la parole à la table numéro 9 qui a travaillé sur ce sujet des sites d'implantation. Quels sont les trois points qui sont ressortis de vos échanges que vous voulez prioriser dans les dix minutes qui viennent ?

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Merci. Trois points très simples. Le premier, le cycle de l'eau sur tous les sites. À la fois, on a tous compris et retenu que l'eau est prise dans la Sioule, ça a été dit, par rapport à d'autres usages. Ensuite, il y a un volume qui sera ponctionné, qui sera perdu ou qui ne sera pas redonné. Et derrière, il y a tous les impacts sur l'eau souterraine, ça a été cité, et le stockage de l'eau. En même temps, dans le cycle de l'eau, il y a aussi les rejets et les compositions. C'est la première partie, la première question, je dirais, globale. Le deuxième, sur le risque industriel, lorsqu'on tombe sur des installations industrielles. Il y a peut-être une première question très simple à l'intérieur du risque industriel, c'est quel niveau de risque de site ? Quel classement SEVESO de chacun des sites et avec derrière, évidemment, dans les méthodes extractives, les effets qu'il peut y avoir, notamment dans les produits de concassage et des substitutions de déchets. Comment ces choses se font, mais surtout, en premier préalable, c'est finalement chaque site, quel classement il aura, y compris à Montluçon, on en a longuement parlé, selon les méthodes ? Et le troisième point, c'est peu surprenant, c'est sur la localisation de la plateforme de chargement. Dans la plateforme de chargement, quelles études, comment le process est arrivé à ce site-là ? Est-ce qu'on pourrait revisiter ou reregarder, reconnaître tous les éléments de choix ? Mais, il y aura en plus une réunion plus spécifique sur ce site, y compris parce qu'il y a des hauteurs, il y a des proximités de riverains et c'est un sujet qui a été largement porté ici. Voilà ce que je voulais dire en résumé, sans trahison. Peut-être un dernier point, et il est assez simple, c'est finalement si RTE peut un peu aussi présenter, un jour, la manière dont toutes ces sites industriels vont être alimentés en souterrain, en aérien et comment ça peut se faire. C'est quand même un complément dans un site industriel. Voilà ce que je résume.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, la question sur laquelle on peut répondre le plus rapidement, elle était très précise. Sur ces trois sites, quelles sont les procédures de classement qu'on peut imaginer au regard notamment des produits qui seraient utilisés ou stockés en lien avec les procédés utilisés à l'échelle industrielle ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Très bien. Je vais passer la main à Fabrice, je pense qu'il sera le mieux placé pour y répondre.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Tout d'abord, ce qu'il faut rappeler très rapidement, c'est que nous dépendons à la fois du code minier et du code de l'environnement pour ce projet. Les trois sites seront classés, ce qu'on appelle installation classée pour la protection de l'environnement, qui est composée de plusieurs rubriques, je ne vais pas rentrer dans le détail. Pour aller au point qui était vraiment le point essentiel de votre question, c'est le classement SEVESO. On ne peut pas répondre encore aujourd'hui sur le fait de savoir si nous serons SEVESO ou pas, parce qu'elle dépend d'un certain nombre de quantités de produits, notamment de produits chimiques, de produits explosifs que nous pourrions avoir à la fois à Echassières et à la fois sur le site de La Loue et qui déterminent ce classement SEVESO.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, je rebondis aussi sur votre réponse, c'est-à-dire que ça appelle une autre question qui est de savoir... il faudrait arriver à pouvoir, à un moment donné, déterminer les quantités qui sont justement utiles dans les procédés au regard des volumes que vous visez. À quelle échéance vous aurez aussi cette capacité d'avoir une réflexion globale permettant de rattacher au volume de production un certain nombre de ressources, dont les produits chimiques que vous introduisez dans les procédés ? Puisque je comprends que c'est en fonction de ces données-là qu'on pourra voir aussi quel est peut-être le niveau de classement qu'il faut envisager.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

La première chose, peut-être que j'aurais dû commencer par là, c'est que nous allons tout faire pour ne pas être SEVESO. Maintenant, je ne peux pas l'assurer aujourd'hui, compte tenu de ce que je vous ai dit juste maintenant. Les procédés pilotes dont j'ai parlé tout à l'heure et qui ont été développés vont servir aussi à calibrer la quantité de ces

produits, avoir le strict minimum nécessaire sur le site qui nous permettrait d'être en dessous de ces seuils et ces quantités-là seront déterminées dans les études de ce qu'on appelle de faisabilité du projet. Aujourd'hui, nous sommes en préfaisabilité jusqu'à la fin de l'année et donc ça sera à partir de l'année prochaine. Et je pense que c'est important de rappeler aussi qu'à l'issue du débat public, il y a ce qu'on appelle le processus de concertation continue qui ne clôt pas les échanges entre la population, les riverains et le porteur de projet s'il se poursuit et qui permettront d'amener tout au long de ces deux années futures différentes réponses à différents standards.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

D'accord, alors toujours je fais le lien avec les réunions à venir. On a tout un cycle de rencontres autour des enjeux environnementaux et sanitaires, évidemment que le prolongement de cette discussion-là aura sa place dans l'une d'elles. Je vous emmène sur le deuxième sujet qui a été abordé. On va faire de plus en plus complexe au regard des questionnements qui étaient intriqués les uns des autres. Il y a eu une question portant sur la localisation de la plateforme ferroviaire. Pourquoi ce choix ? Dans quelle mesure il y a des alternatives qu'on peut considérer ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je vais laisser répondre Guillaume RAMEAU sur ce projet.

M. Guillaume RAMEAU – Imerys

Bonjour à tous. Guillaume RAMEAU, je suis en charge des sujets infrastructures pour le projet. L'emplacement de cette plateforme de chargement est un élément clé du projet. Le recours au transport ferroviaire est un élément fondamental pour pouvoir décarboner l'ensemble du projet. Nous aurons l'occasion d'en reparler bien plus en détail lors de la réunion à Saint-Bonnet le 27 mars. Choisir un emplacement pour charger des trains doit répondre à de nombreux critères avant tout techniques. Il faut que les sites soient facilement embranchables pour construire les installations de stockage et de chargement. Il faut que le terrain s'y prête. Recevoir un train, le charger et le faire repartir nécessite une topographie qui soit favorable, donc un terrain le plus plat possible. Les facilités de construction également, les caractéristiques des sols entrent dans les éléments de comparaison. Et puis, nous avons des facilités d'intégration dans le milieu naturel. Les impacts, les impacts sonores, les impacts paysagers. Nous avons engagé de nombreuses études depuis le lancement du projet. Les premières réflexions nous ont amenés à rechercher des possibilités d'installation dans des gares existantes. Donc, il n'y a pas beaucoup sur le long de la ligne Gannat-Montluçon, Lapeyrouse, Louroux-de-Double, Bellenaves, essentiellement. Certains sites ont été éliminés très rapidement à cause de la topographie, par exemple Louroux-de-Double. Lapeyrouse a été éliminée pour plusieurs raisons : un manque de place pour construire le faisceau ferroviaire, mais aussi une grosse difficulté pour pouvoir trouver un tracé qui soit pertinent pour descendre les conduites enterrées depuis le site de l'usine de concentration. Nous avons étudié longuement le site de Bellenaves et nous avons identifié une opportunité sur le site de La Fontchambert à l'automne 2022. Donc, ces deux sites ont fait l'objet d'études approfondies. Il se trouve que le site de Bellenaves, pour des raisons qu'on pourra expliquer plus en détail, ne répondait pas au cahier des charges techniques. Donc, nous avons développé l'essentiel de nos études sur le site de La Fontchambert qui cochant toutes les cases avec une embranchabilité qu'a pu nous confirmer SNCF Réseau, un terrain qui était propice, des opportunités pour intégrer ce site dans son milieu naturel. Je vous propose peut-être d'arrêter là et de vous donner rendez-vous le 27 mars à Saint-Bonnet. On aura l'occasion de parler du sujet ferroviaire de manière beaucoup plus large.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Tout à fait. Et puis, ça sera aussi un temps pour aborder d'éventuelles alternatives, si parmi les participants certains le souhaitent et ont des propositions à faire. Et puis, le troisième point qui était assez complexe, puisque c'était celui qui traite du cycle de l'eau dans ses différentes dimensions. Il y a trois points qui ont été abordés. C'était, j'ai envie de le dire ainsi, mais je pense qu'on l'abordera différemment plus tard. C'est dans quelle mesure on ponctionne de l'eau dans la Sioule et quelles sont les quantités envisagées de ponctionnement dans la Sioule ? La question, à un moment donné, des impacts qu'on peut avoir au-delà des eaux de surface sur les eaux souterraines avec le projet. Et puis, il y a une question aussi qui traite globalement des rejets et pollutions que pourraient générer les sites aux différentes échelles. Ça fait trois gros sujets, trois sujets sur lesquels il y a à la fois à interroger le projet dans ses différentes dimensions, mais aussi avoir des données. Est-ce qu'on peut, parce que bien évidemment vous n'allez pas y répondre là en deux minutes, avoir une idée là aussi de ce qu'on pourrait avoir comme données en ayant une visibilité sur les dates où nous pourrions en discuter ? Et j'entends que ça renvoie très certainement aussi en partie à la réunion sur l'eau de Vichy. Je le comprends.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Oui, alors ce que je peux dire très rapidement, ce qu'on a fait jusqu'ici et qui sera présenté le 30 mai, sur la Sioule, pour le prélèvement dans la Sioule, pour les besoins de l'usine de concentration, nous ne sommes pas allés dans la Sioule par hasard. Nous avons étudié d'abord les différentes sources possibles d'approvisionnement en eau. Donc, je rappelle

que c'est ce qui a été évoqué tout à l'heure dans la courte vidéo. Ce sont 600 000 mètres cubes, ces 600 000 mètres cubes qui peuvent paraître beaucoup, mais qui, dans un processus industriel, sont finalement assez faibles, ne sont possibles que parce que nous recyclons 95 % de l'eau sur le procédé industriel de la concentration. Donc, la Sioule offre aujourd'hui, d'après les études qui ont été menées, les caractéristiques suffisantes de débit pour ne pas être impactée par ce prélèvement complémentaire. Je vous le dis aujourd'hui, le spécialiste d'ANTEA pourra vous confirmer ces éléments et les études qui vont être délivrées dans le cadre des études d'impact le confirmeront par des données très précises. Aujourd'hui, les éléments que nous avons, ce sont un millième du débit et à l'étiage, enfin aux périodes les plus sévères, ce prélèvement représente 0,6 % du débit. Sur l'aspect des eaux souterraines, sur le massif de La Bosse à Echassières, là aussi, je l'ai exposé. Il faut un certain nombre de mesures de terrain sur différentes saisons, voire sur différentes années, pour pouvoir avoir l'état initial complet des circulations. C'est pour ça que nous avons répertorié plus de 100 points de mesure autour du massif. Il y en a plus de 70 qui sont aujourd'hui suivis et il faut les compléter par ce qu'on appelle des piézomètres qui sont des tubages mis dans le sol qui permettent de compléter ce maillage et de s'assurer de la façon dont circulent les eaux dans le massif. Aujourd'hui, ce que nous pouvons dire, c'est que les eaux circulent essentiellement dans la partie supérieure qu'on appelle les micaschistes et qui ensuite peuvent ressortir à différents endroits de source que vous connaissez bien pour ceux qui sont sur le secteur, autour de La Bosse, et que le granit, lui, pour avoir fait plus de 30 kilomètres de sondage depuis trois ans, présente très peu de fissuration et donc de circulation d'eau. Ce sont des éléments que nous avons observés, ce sont des éléments qui vont être mesurés scientifiquement et qui vont là encore être apportés dans les études précises.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Et sur les rejets et les mesures de pollution aux différents niveaux ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Sur les rejets, je vais distinguer très rapidement le site de la concentration sur lequel nous n'avons pas prévu de rejet d'eau, mais simplement une gestion des eaux de ruissellement sur le site, comme nous le faisons aujourd'hui dans le cadre de la carrière des kaolins, avec une récupération des eaux dans le point bas de la carrière avant un rejet dans le milieu naturel. On s'assure que tous les paramètres réglementaires sont respectés. Sur la partie de l'usine de conversion qui serait à Montluçon, nous avons choisi une technologie pour ne pas faire de rejet dans la rivière du Cher, dont la qualité d'état de l'eau n'est pas la meilleure qui soit. Et donc, nous avons choisi une technologie qui s'appelle zéro rejet liquide pour avoir des boucles fermées de circulation de l'eau. Donc, vraiment, nous avons essayé sur ces deux sites, et bien évidemment sur la station de chargement, il n'y a pas de rejet qui soit parce que l'eau va être recyclée jusqu'à la concentration. Donc, soyez assurés que sur tous ces sites, cette circulation de l'eau, cette optimisation qui nous fait arriver à 90 % en moyenne de recyclage sur l'ensemble du projet, c'est quelque chose qui nous tient à cœur et qui, pour nous, est une des forces du projet.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, je suis passé au milieu de la salle parce qu'il y a deux autres groupes qui avaient travaillé justement sur ce thème, qui est d'interroger les trois sites du projet. Il va falloir que j'accélère un peu le rythme. Est-ce que vous auriez en complément là aussi un questionnement qui n'a pas été traité et qui viendrait rapporter une information, une interpellation supplémentaire ? Allez-y.

M. Christopher SEVIN – Association Les Petits Débrouillards

Merci. Nous nous sommes intéressés au niveau du train puisque c'est quand même un élément prépondérant, notamment, vous l'avez dit, pour la décarbonation et on se demandait quel impact sur le réseau ferroviaire local ça va avoir et s'il y a un plan B, éventuellement. Quel serait-il si on se rend compte que le ferroviaire n'est pas si pratique que ça ? Est-ce qu'un plan B est prévu ? Et voilà, plus d'éclaircissement sur les installations ferroviaires, sur l'aménagement qu'il va falloir y avoir pour pouvoir charger à cet endroit-là. Merci.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Merci, très bien. Vous l'aurez compris, c'est Guillaume RAMEAU qui va vous répondre sur les questions de train.

M. Guillaume RAMEAU – Imerys

Merci. Question intéressante. Je vais commencer par le deuxième point, le plan B, je vous laisse deviner, 100 camions par jour sur le territoire. Je pense que personne ne souhaite voir les routes du territoire inondées de poids lourds pour rallier le site de Montluçon ou les sites destinataires pour le feldspath. Alors, sur le premier point, quel impact sur le réseau ferroviaire actuel ? Là aussi, il y a vraiment beaucoup de choses à dire. Donc, ne ratez pas la réunion du 27. Peut-être quelques explications sur l'état actuel du réseau, de la ligne Gannat-Montluçon que vous utilisez quotidiennement. Cette ligne est en souffrance d'investissement depuis de très nombreuses années. SNCF Réseau bataille pour essayer d'obtenir justement les financements de la puissance publique, que sont la région et l'État pour

procéder aux travaux de régénération qui sont de toute façon indispensables, qu'il y ait le projet EMILI ou que le projet EMILI ne se fasse pas. Autre information intéressante à partager, si ces fonds ne sont pas rassemblés rapidement, le service actuel de la ligne va être dégradé. Vous allez subir des limitations de vitesse progressivement, peut-être l'abandon d'une voie double sur un tronçon supplémentaire. La simple existence du projet EMILI permet de bousculer au bon sens du terme les autorités pour pouvoir obtenir les travaux de régénération de cette ligne.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, je vois que c'est un sujet qui fait réagir. Alors, évidemment, on aura à un moment donné SNCF Réseau avec nous pour venir en discuter et on essaiera de voir quelles sont les échéances sur lesquelles des décisions doivent être prises et quel est le tour de table financier dans ce cas-là à réaliser pour qu'il puisse y avoir des réponses apportées à cette dégradation progressive des conditions de circulation des trains. Je passe à un questionnement qui était soulevé et qui n'avait pas été abordé. C'est une table que j'animais et donc je sais qu'on a beaucoup parlé, notamment des enjeux qui portent sur l'implantation du site à Saint-Bonnet-de-Rochefort. Trois enjeux forts. Je les résume rapidement pour gagner du temps, mais premièrement, on parle d'une exploitation propre, mais on ne parle pas souvent en lien, avec ce sujet-là, des canalisations qui transporteraient la pulpe de mica jusqu'au site de chargement ferroviaire. Dans quelle mesure ces canalisations sont robustes et quelles garanties avons-nous sur le fait qu'on n'ait pas des risques d'infiltration dans les sols à ce stade du transport ? Deuxième sujet, c'était la question de l'implantation. Est-il opportun d'avoir un site de chargement ferroviaire à Saint-Bonnet alors même que c'est l'identité plutôt d'une économie circulaire locale qui est portée au travers de l'implantation du Naturopôle ? C'était résumé au travers de la phrase « le Naturopôle d'un côté, la dénaturpôle de l'autre ». Ça semble deux visions antagonistes, comment pourrait-on faire ? Et puis, il y avait un troisième sujet qui était de vraiment acter le fait que porter le projet sur Saint-Bonnet, c'était aussi participer à une certaine déprise agricole puisque c'était prendre sur des terres aujourd'hui arables et le groupe voulait acter le fait que c'était, selon eux, globalement, vraiment à rejeter, cette idée de ponctionner encore des terres agricoles pour des projets quels qu'ils soient, celui-ci aussi. Un mot peut être rapide sur ces différents points ou sur un de ces points. Encore une fois, on ne vous attend pas ce soir pour apporter toutes les réponses. Bien évidemment qu'on discute de certains enjeux, mais toutes les réunions à venir permettront de le faire mieux, de toute façon.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Bien sûr, je pense que Guillaume pourra apporter des compléments peut-être sur le site de La Fontchambert et je vais laisser Loïc, je sais que tu as de l'expérience aussi dans ta vie passée avec des minéraux ducs, donc je te laisse compléter.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Oui, un petit mot sur les canalisations. Donc, on parle de trois canalisations qui feront une quinzaine de kilomètres, à peu près 15 centimètres de diamètre et qui vont, deux d'entre elles, descendre le concentré de minerai et le deuxième le feldspath et enfin une troisième qui remontera l'eau à l'usine de concentration pour pouvoir recycler. Donc, les canalisations, en fait, c'est un système qui est fiable, qui est très connu dans le monde minier. En France, on l'utilise peu, mais en fait, dans le monde, il y en a beaucoup en opération. Il y a eu des erreurs aussi dans le passé à l'étranger, mais bien entendu, l'industrie a appris de ces erreurs-là. Aujourd'hui, ce qui est important, en fait, dans les canalisations, c'est de bien concevoir ces canalisations pour pouvoir, un, les maintenir correctement et deux, les opérer correctement. Donc, on a fait ce choix-là parce que c'est la solution la plus fiable et la plus respectueuse de l'environnement, de manière à acheminer les produits de l'usine de concentration à la station de chargement. Je pense qu'on aura l'occasion, peut-être, de rentrer plus dans le détail, si vous voulez, à l'occasion de la réunion du 27 mars.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être sur le sujet sur les terres agricoles, peut-être rappeler que là aussi c'est une des préoccupations qu'on a eues d'empiéter le moins possible sur des milieux naturels, agricoles ou forestiers. C'est pour ça que l'usine de concentration est située sur des terrains d'Imerys, au plus près de la mine. C'est pour ça aussi que nous avons prévu ce transport par des canalisations enterrées qui permettent de n'avoir aucune emprise en surface. Et c'est pour ça aussi que nous avons prévu l'implantation de l'usine de conversion sur une friche industrielle à réhabiliter sur le site de La Loue et non pas sur une zone à créer ex nihilo. Enfin, le dernier élément, et Guillaume en a parlé tout à l'heure, c'est l'implantation de la station de chargement. Il a exposé pourquoi elle était venue à La Fontchambert à côté de Saint-Bonnet-de-Rochefort. C'est le seul site qui prendra sur des terres agricoles. Et là aussi, la réglementation française a prévu des dispositifs à la fois pour les exploitants agricoles et pour les compensations sur la filière. Peut-être un petit mot pour enchaîner sur le Naturopôle. Le Naturopôle est un point d'attention pour nous à Saint-Bonnet. Nous avons déjà échangé de nombreuses reprises avec les différentes entreprises du Naturopôle qui portent une image et des activités qui sont vertueuses et tournées vers le bien-être et vers la nature. On pourrait les opposer à notre industrie. Soyez certains que nous ferons tout pour minimiser les impacts. C'est pour ça que nous sommes allés proposer ce projet de l'autre côté de l'autoroute A71 et nous viendrons aussi montrer combien ce stockage à l'abri d'un hangar et ce chargement des trains

peuvent se faire avec vraiment un minimum d'impact sur les aspects émissions de poussière et aussi sur les aspects d'émissions sonores. J'ajouterai que nous avons de nombreux sites qui sont aujourd'hui aussi labellisés ISO 14000, par exemple, ou avec d'autres labels et qui apportent des garanties sur la gestion environnementale de nos sites actuellement.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. J'ajouterai, parce que c'est un point auquel tenait la table, que la présence justement de l'autoroute A71 à proximité directe de ces éventuels futurs sites d'implantation de la plateforme ferroviaire soulève aussi des questionnements et des craintes concernant la possibilité à long terme, s'il n'y avait pas de réponse travaillée avec la SNCF Réseau, que finalement le transport ne se fasse pas par train, mais que l'alternative choisie soit justement de transporter par autoroute le minerai, profitant de la présence de cette autoroute. C'est juste une précision et on souhaitait la mettre en avant à cette table-là. Je vous propose, pour vous donner un peu de visibilité, qu'on passe très vite sur les enjeux socioéconomiques aux deux tables 14 et 13 qui ont travaillé dessus. Et ensuite, il y a quand même un gros morceau que je gardais en partie pour la fin et qui méritera d'être abordé tout de suite ensuite, qui est l'environnement, puisque ce ne sont pas moins de six tables qui ont travaillé sur l'environnement. Il faut lui donner une place de choix. On passe, s'il vous plaît, à la socio-économie du projet, la table 14 ou la table 13. Est-ce que vous pouvez restituer trois points prioritaires pour vous sur lesquels vous souhaitez avoir soit une prise de parole sans retour, soit une réponse d'Imerys suivant les sujets que vous évoquez ?

Mme Dominique SIMON – Commission particulière du débat public

Bonsoir. Trois points qui en fait seront, je pense, le cahier des charges de la réunion sur les retombées économiques et territoriales. Évidemment, vous ne serez pas surpris que le premier soit la question de l'emploi, donc au-delà de ce qui a été dit tout à l'heure, on aura besoin de beaucoup plus de précisions à la fois sur la nature des emplois, sur le type de contrats qui sont envisagés, pour qui, à quel endroit, quelle catégorie d'emploi, quelles compétences, comment on va s'y prendre pour que ça profite aux gens du cru ? Qu'est-ce qui est prévu en matière de formation ? Voilà, c'est un menu un peu chargé, mais il va falloir qu'on réponde à la demande. Et puis, le deuxième paquet, ça concerne, j'allais dire, les impacts territoriaux un peu collatéraux. Alors, toujours sur le domaine de l'emploi, est-ce qu'il n'y aurait pas des effets de bord contraires sur d'autres activités, l'agriculture, le tourisme ? Et puis, des questions en matière d'aménagement du territoire sur les infrastructures, avec à la fois un input attendu sur comment on va s'y prendre du côté de RTE et des difficultés déjà existantes en matière de puissance disponible sont mentionnées. Donc, c'est bien de faire des canalisations de transport, mais qu'est-ce que ça va impacter en termes de travaux sur les routes ? Évidemment, les questions sur la ligne ferroviaire, comment mettre l'habitat à niveau pour accompagner et accueillir tout le monde ? Et puis, tout ça, c'est maintenant. Mais après, comment on fera ? L'après-mine ? Bref, comment on va faire et qui va payer ? Comment les communes, les collectivités, l'État seront mis à contribution ? Qui va financer ? Et donc, ça m'amène au troisième point, les retombées fiscales. On a besoin d'en savoir plus sur le volume de ces retombées fiscales et sur la répartition avec quelques questions qu'on pourrait qualifier d'équité sur ces questions de répartition des retombées fiscales entre les diverses communes. Quels seront les critères ? Comment ça va se faire ? Voilà.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous cède la parole tout de suite.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Très bien. Je laisserai après Loïc répondre sur les emplois et, Guillaume, je sais que tu as beaucoup travaillé avec RTE également. Je voulais peut-être apporter une précision sur l'après-mine. Je pense que c'est un point important. Fabrice parlait tout à l'heure d'études d'impact où on va faire beaucoup de mesures pour arriver à établir l'état initial du projet. Il faut savoir qu'ensuite, ça nous permet d'avoir, par exemple, une modélisation. Si on parle de l'eau souterraine, par exemple, on arrive à comprendre les comportements des eaux souterraines. Ensuite, dans ce modèle, on va y mettre le projet, par exemple, la mine souterraine, pour savoir comment cette mine souterraine impactera. L'étude d'impact inclut notamment un état final, c'est-à-dire au moment où la mine sera réhabilitée. Quels seront ces impacts sur l'eau, sur la biodiversité, sur l'impact paysager notamment ? L'après-mine est vraiment intégrée à toutes les études d'impact. Je pense que c'est un point important à préciser. Sur le devenir du site, ce sera une restitution en un terrain naturel, sans doute avec des modifications par rapport à ce qu'on a aujourd'hui sur les kaolins de Beauvoir, mais la philosophie de remise en état du site ne devrait pas être modifiée. Ce sera en tout cas mis à l'écrit dans l'arrêté préfectoral. Je vais passer la main peut-être à Loïc sur les emplois.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Oui, alors sur la question des emplois, c'est une bonne question. Merci. Effectivement, on a prévu de recruter à peu près 600 emplois, donc à peu près également répartis entre le site de la mine et le site de conversion qui se situera à

Montluçon. Vous avez posé beaucoup de questions dessus, mais je vais essayer d'y répondre brièvement. En termes de compétences, on va avoir des compétences bien sûr techniques sur la partie procédé, sur la partie minière. On va parler d'opérateurs, de techniciens, techniciens de maintenance, laborantins comme l'a mentionné Christopher tout à l'heure, des ingénieurs, bien entendu et des superviseurs. Donc, pour faire très rapidement, quel type de contrat, ce seront des emplois permanents. Donc, ce sont des installations qui vont tourner pour la plupart 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 avec des équipes qui sont postées. Donc là, bien évidemment, on aura besoin d'emplois permanents et des contrats en CDI. Effectivement, il est important de se préparer en termes de formation, en termes de compétences. Certaines compétences existent déjà dans le bassin d'emploi localement, d'autres n'existent pas encore et il va falloir qu'on les crée. Pour ça, on a commencé à se rapprocher, bien entendu, des différentes organisations sur lesquelles on va s'appuyer et on va travailler ensemble. Je pense à des gens comme Pôle Emploi, la CCI, les organismes de formation, les lycées professionnels qui disposent déjà de certaines filières et qu'il va falloir certainement compléter pour arriver à préparer et à former les équipes de demain qui opéreront l'usine. Les pilotes dont j'ai parlé tout à l'heure vont jouer un rôle important là-dedans parce qu'ils vont nous permettre aussi de tester un petit peu à moindre échelle cette dynamique avec les différentes organisations et de mettre en œuvre les premiers mécanismes, le premier rouage. Pour les pilotes, on parle d'une centaine de personnes, donc ce n'est pas un petit challenge et ça va nous permettre d'apprendre aussi sur ce point-là et de nous organiser pour l'échelle commerciale à 600 personnes.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On demandait « s'agit-il de 600 emplois sur le département ? »

M. Loïc CHENAL – Imerys

Oui, tout à fait. Donc, on parle de 300 personnes côté concentration et mine et 250-300 personnes côté conversion. Ces estimations là, aujourd'hui, elles sont basées sur la conception de l'usine à l'étude de cadrage. On est en train, comme on l'a mentionné tout à l'heure, de faire des études de préfaisabilité et bien sûr on va affiner ces estimations-là. On va affiner les organisations qui sont nécessaires et les compétences dans le détail dans les prochains mois.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On y reviendra, notamment des participants pointent le fait qu'il y a une divergence d'information entre ce que vous pouvez amener là et ce qui est marqué dans le dossier de synthèse.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Dans le dossier, c'est marqué 540 personnes.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

C'est marqué surtout que c'est à cheval sur le département de l'Allier et le Puy-de-Dôme et c'est aussi un point qui soulevait quelques réactions. Après, encore une fois, ça, de toute façon, la question de l'emploi était retombée sur l'emploi en général parce qu'il faut parler de l'emploi induit par les activités directes ou indirectes des sites. Mais, il y a aussi les impacts liés aux effets de bord éventuels du projet qui étaient évoqués tout à l'heure. On va l'aborder avec notamment, pour le dire très clairement, votre prestataire qui a travaillé pour vous à pouvoir évaluer quantitativement les gains que vous présentez là et ça fera l'objet d'une discussion approfondie où on reviendra évidemment sur ces éléments perturbants d'informations qui peuvent être contradictoires, s'il y en a, madame. Juste un point important et rapidement, mais il y avait la question des retombées fiscales. On ne l'aborde effectivement pas jusque-là. Est-ce que sur ces enjeux de financement, donc tour de table sur le projet et retombées fiscales possibles pour les territoires, vous pouvez nous dire un mot ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais commencer par les retombées fiscales. Le code minier prévoit deux types de redevances qui sont très clairement liées à la substance qui est concédée par l'État et qui est le lithium, qui est une redevance communale et une redevance départementale avec une part pour chacune de ces entités. En dehors de ces retombées directes, on peut aussi citer les retombées qui sont indirectes, la taxe foncière, l'impôt sur les sociétés que, comme toute société opérant sur le sol français, Imerys serait amenée à payer dans le cadre de ce projet.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Sur le tour de table de financement, s'il vous plaît, du projet.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Sur le tour de table de financement du projet, il est à l'œuvre, des collègues sont aujourd'hui en contact avec de nombreuses entités. C'est important que nous puissions développer ce projet pilote pour pouvoir montrer cette capacité

à faire avec les procédés qui ont été imaginés en laboratoire. Nous serons à même de venir en parler plus longuement, probablement dans les mois et les années à venir.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez préciser, pour que ce soit clair, il y a des interrogations dans le public, du fait qu'on parle parfois pilote, parfois projet industriel de plus long terme ; quel investissement nécessaire pour les pilotes à quelle échéance ? Et quelle échéance aussi pour le projet définitif et quelle enveloppe d'investissement global ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être sur la temporalité exactement. Donc, le projet pilote, le dossier sera déposé au milieu de cette année et donc avec un procédé d'autorisation qui dure un an, ça veut dire qu'il ne sera autorisé qu'en 2025. Ce pilote serait opéré pendant trois ans et le dossier de demande d'autorisation pour la mine, le projet final, ne serait déposé qu'en 2026 pour une autorisation en 2028. Donc, voilà les deux temporalités et je vais laisser mon collègue répondre sur les aspects de financement des deux parties.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Le budget des usines pilotes aujourd'hui, c'est 150 millions d'euros.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Et sur le projet global ?

M. Loïc CHENAL – Imerys

Aujourd'hui, on est autour d'un milliard.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, bien évidemment, parler de ces deux temporalités, projet pilote et projet définitif, ça soulève beaucoup de questions sur le fait qu'il puisse y avoir des autorisations instruites rapidement. Est-ce que vous pouvez éclaircir le public sur l'articulation entre le temps du débat et votre temps d'instruction du dossier pilote que vous souhaitez avancer quand même assez rapidement à date, si l'on en croit l'échéance que vous venez de livrer ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être rappeler que le débat public tel qu'il a été défini ne porte pas sur ces entités pilotes, il porte sur le projet final. Néanmoins, le projet pilote qui serait déposé en milieu d'année pourrait être modifié, amendé dans le cadre de son instruction par les éléments issus de ce débat public, puisque l'enquête publique dans un processus d'autorisation de ce pilote n'aurait lieu qu'en 2025. Ça veut dire qu'après le dépôt de ce dossier, il pourrait être modifié avec les enseignements de ce débat public, bien que le débat public ne porte pas sur le projet pilote.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

C'est un sujet complexe, on ne va pas le résoudre ce soir parce qu'il faudrait que j'explique longuement les procédures notamment du débat public et il y a des subtilités de langage. La saisine s'est faite effectivement sur la base du projet industriel. Néanmoins, on est sur des évolutions de droit. Le code minier aussi a connu une refonte, il y a peu, qui fait qu'on a une convergence aussi avec la phase d'évaluation environnementale qui était menée en enquête publique habituellement. Et on a une note de cadrage de l'autorité environnementale qui a été rendue il y a peu, qu'on partagera très vite. Vous verrez qu'on s'appuiera beaucoup sur elle. Cette note nous amène à étayer l'étude de prévisibilité puis l'étude de faisabilité que vous allez mettre en œuvre à l'aune justement d'une approche globale mêlant projet pilote et temporalité du projet définitif. Donc, c'est une distinction qui, on le voit, tient d'un point de vue juridique par rapport à la saisine qui a été faite de la CNDP, mais qui, sur l'instruction qu'on va faire de la réflexion sur un certain nombre de points, ne tiendra plus puisqu'on sera amené à se baser sur cette note de cadrage de l'autorité environnementale. Et vous verrez que dans ce cas-là, ça fait qu'on sera amené à faire converger les approches pour que la temporalité du projet pilote soit incluse tout de suite dans la réflexion portant notamment sur les impacts. Voilà, c'est un peu compliqué. Juste pour vous dire qu'on intègre ces réflexions-là au sein de la commission et qu'on a la chance d'avoir une autorité indépendante qui est l'autorité environnementale qui a rendu un avis au travers de cette note de cadrage sur lequel on s'appuiera et qui nous guidera dans l'interprétation des critères que l'on doit aujourd'hui intégrer dans les études menées par le porteur de projet. Voilà, donc c'est un élément important. Il fallait que je le précise tout de même. Je vous propose juste, il restait une table, il n'y a pas de raison que je ne fasse pas comme je l'ai fait précédemment, même si le temps qui vous sera imparti sera court. Vous avez bossé à la table 14 aussi sur les enjeux socioéconomiques. Est-ce qu'il y avait un mot en complément qui permettrait de préciser, mais que sur les choses qui n'ont pas été dites jusque-là ? Merci.

M. Éric TAUFFLIEB – Commission nationale du débat public

Bien noté. Oui, parce que finalement Dominique a tout dit avec la table 14. Sur les trois points qu'on a évoqués sur l'emploi, la précision était plus sur aussi l'impact social, pas que sur l'impact économique et les statuts. Vous avez un peu répondu, mais il y a peut-être des éléments complémentaires. Pour qui, entre les acteurs du territoire ou le bassin ou à l'extérieur ? C'était relié au fait qu'il y avait une certaine crainte des entreprises locales qui pouvaient aussi avoir d'une certaine manière un emploi siphonné par le projet et qui avait déjà aujourd'hui du mal à trouver de la main-d'œuvre. Toujours avec les entreprises locales, est-ce qu'il est prévu une sorte de co-construction avec elles sur un certain nombre de projets autour du vôtre ? Enfin, parce que le reste est redondant par rapport à la table 14, avez-vous pensé à solliciter les centres de recherche, notamment l'Université de Clermont-Ferrand, qui sont très à la pointe et qui sont des acteurs indépendants du projet et en même temps connaisseurs du territoire ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Je vous laisse la parole.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

OK, très bien. Ce que je note, c'est qu'il y a également des bonnes idées, évidemment, et je pense que le débat public sert également à ça. Je pense que c'est aussi l'occasion ensuite de nous contacter si certains partenaires ont des idées complémentaires à ça ou même après, pendant le cocktail, pourquoi pas. En effet, nous travaillons déjà avec plusieurs universités, plusieurs en France, notamment pour l'intérêt géologique, tout simplement, du site. On a déjà des partenariats. Évidemment, l'Université de Clermont-Ferrand et les différents établissements également sur Montluçon seront sollicités pour nous accompagner dans la formation. On est assez en amont. On parle d'un projet qui pourrait voir le jour en 2028 pour le projet final. Dès maintenant, des personnes qui sont intéressées, peut-être de futurs géologues ou opérateurs ou au niveau de la maintenance, pourraient commencer à se former parce que oui, si le projet se fait, il y aura un besoin d'emploi. Le bassin de la région a une histoire qui est industrielle et il y a aussi un savoir-faire. En s'y prenant assez en amont, je pense qu'on arrivera à retrouver les ressources qui sont nécessaires sans impacter forcément les autres entreprises autour. Sur la co-construction, ça rejoint ce que je disais tout à l'heure sur différentes idées, différents partenariats, si certains ont envie de les partager avec nous ce soir ou plus tard. Sur les statuts, je n'ai pas de précision supplémentaire à apporter, mais je pense que quand on aura notre bureau d'études qui nous a aidés à justement faire les chiffres du DMO, on pourra aller beaucoup plus loin dans l'analyse.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Voilà, encore une fois, tout ce qui est dit ce soir est consigné. Ça fait partie des points dans ce cas-là qu'on évoque avec votre bureau d'études quand on rentre dans le détail de ces sujets.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Tout à fait.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. J'aimerais vous proposer, parce qu'on avait pris un peu de retard quand même au démarrage et qu'il est déjà tard, j'en suis conscient, mais qu'on puisse prendre peut-être le quart d'heure, 20 minutes, qu'on a perdu au départ maintenant pour qu'on puisse prolonger les échanges jusqu'à 21h15-21h20, heure limite par contre à laquelle on devra se quitter. Donc, ça me semble essentiel parce qu'il y a l'environnement quand même à traiter et je vous propose que de suite on donne la parole aux animateurs qui ont travaillé sur l'environnement. Au hasard, la table 2, par exemple, je vous demanderai, s'il vous plaît, animateur, de bien veiller à revenir sur les trois points spécifiquement que vous avez priorisés par table pour qu'on puisse bien intégrer ces trois points dans l'échange, mais que vous ayez aussi des réponses un peu directes qui vous soient apportées quand c'est possible sur ces trois points spécifiquement. Merci.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Oui, il y a déjà des choses qui ont été dites en termes de préoccupation. Donc, la préoccupation, c'est l'eau, les déchets. Mais par contre, il y en a une qui ressort, c'est la gouvernance autour du projet, tant sur le cadre réglementaire, les garanties qu'il peut apporter pour le projet, notamment ce qui se fait aujourd'hui en termes de suivi et ce qui sera fait en termes de suivi demain. Voilà, dans quel cadre réglementaire on rentre et quelles sont les garanties que ce cadre apporte ? Notamment, qui fera les contrôles, quelle indépendance ? Des contrôles portant sur à la fois les ressources en eau, sur les milieux, mais aussi il a été question de l'état sanitaire, la santé des populations. Voilà, sur quel périmètre et quelle garantie ? Donc, un sujet de gouvernance, c'était le premier point qui était transversal à tous les autres, sachant que le sujet important, c'était notamment l'eau de la Sioule. Quelles garanties seront apportées pour que les prélèvements n'impactent pas les milieux aquatiques ni les usages actuels dans l'état d'une ressource, comme on l'a dit, qui connaît des sécheresses et pour laquelle il va peut-être falloir y aller de façon serrée pour arriver à faire de la place pour tout le monde ? Ça, c'était la deuxième question. L'autre question qui portait plus sur la question des déchets

et notamment La Bosse. Donc, sur ce secteur-là, en fait, il y a des circulations d'eau qui sont susceptibles de se charger en polluant. Donc, il y a la question aussi des impacts des activités sur cette circulation d'eau, notamment des possibles fracturations du granit. Tout à l'heure, vous parliez de la compacité et de l'imperméabilité de la roche, mais quid de la fracturation possible et des circulations dans les déchets, également sous l'angle des études amont et du suivi qui sera mis en place par la suite ? J'espère avoir été fidèle aux échanges.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Voilà, il y avait l'idée aussi du foisonnement et de ce qui sera mis dans les galeries.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, beaucoup de choses. Est-ce qu'on peut les reprendre dans l'ordre et évoquer déjà la question de la gouvernance ? Quelle gouvernance pourrait être imaginée justement pour assurer le suivi environnemental du projet aux différentes temporalités, pas simplement en amont, mais s'il était amené à se réaliser aussi pendant l'exploitation ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être que je vais rappeler ce que j'ai dit tout à l'heure avant que ce projet soit autorisé, et vous avez vu qu'il reste encore de nombreuses années. Il y a aussi, au-delà de cette phase de débat public qui va nous amener sur les quatre prochains mois, ce qu'on appelle la phase de concertation continue qui permettra aussi d'apporter au fur et à mesure les résultats des études et de vous les présenter et d'avoir votre retour sur ces éléments. Ensuite, quand le projet et si le projet est autorisé, il est très clairement encadré aujourd'hui par le Code de l'environnement, comme je l'ai dit, sur les installations classées pour la protection de l'environnement, sous l'égide de la DREAL qui est l'organisme qui gère l'inspection des installations classées. Nos sites aujourd'hui, nos carrières, les plus de 30 carrières qu'Imerys opère en France sont inspectées régulièrement, souvent de façon inopinée par ces inspecteurs de la DREAL qui viennent vérifier les obligations qui sont dans les arrêtés préfectoraux sur les suivis d'analyse de l'eau, sur les suivis de mesures de bruit, sur les suivis de retombées de poussière le cas échéant. Il y a aussi maintenant, avec la montée en puissance des enjeux sur la biodiversité, des inspecteurs qu'on appelle de l'OFB, de l'Office Français de la Biodiversité, qui sont amenés à venir faire des inspections sur ce qu'on appelle les mesures ERC (éviter, réduire, compenser), qui sont les mesures spécifiques que l'on peut mettre en place pour préserver la biodiversité. Peut-être un dernier élément, c'est que nous avons de nombreux sites aussi qui ont organisé, sous l'égide de l'État ou pas, ce qu'on appelle un comité de suivi des riverains et donc qui organise, autour de leurs projets d'exploitation et de leur mise en exploitation, des rendez-vous réguliers avec les riverains, avec les associations, avec les représentants de l'État sur comment se passe l'exploitation, quels sont les résultats de ces suivis environnementaux.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci pour ce dernier point, parce que sinon j'allais vous relancer parce qu'il me semble que vous aviez abordé, notamment en parlant de la DREAL, de l'OFB, etc., la question des mesures et du contrôle qui est assuré au cours du temps par les organismes, notamment étatiques, puisqu'on a cité ces institutions qui viendront à un moment donné discuter avec nous. Évidemment, la DREAL étant un acteur essentiel de l'exploitation minière et aussi de la phase qu'on appelle après-mine, post exploitation minière, il est essentiel pour nous qu'ils soient là. Vous avez précisé quand même plutôt des enjeux qui relèvent de la gouvernance, quand vous parlez de l'implication des parties prenantes, et je pense qu'on pourra d'ailleurs prolonger pour voir ce qu'on peut entendre par comité de suivi, qui ça pourrait associer et puis ce qu'il y a comme autre formule, éventuellement, puisque je pense que vous aurez à dire des choses là-dessus au regard de ce que vous avez déjà annoncé mardi sur la mise en œuvre du label IRMA qui va un peu plus loin sur ces sujets. Je fais exprès de le dire maintenant pour qu'on n'y revienne pas, ça viendra plus tard. Je vous propose que vous puissiez répondre sur la question des garanties qu'on peut avoir concernant la modération, autant que faire se peut, des impacts sur les milieux aquatiques. Quels sont les prélèvements attendus ? Encore une fois, c'est une question qui revient souvent. Comment est-ce qu'on les quantifie ? Comment est-ce qu'on fait un suivi, au-delà des quantifications qu'on imagine aujourd'hui ? Et comment est-ce que c'est dès l'amont qu'on a une vision quantitative très précise des impacts ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être reposer ce cadre encore une fois, qui est le cadre du Code de l'environnement et qui a été réaffirmé encore très récemment dans les textes, qui est d'éviter les impacts ; si on ne peut pas les éviter, les réduire et in fine, ceux qu'on ne peut pas réduire, les compenser. Ces éléments-là nous amènent à proposer des mesures de correction et d'adaptation du projet. Ces éléments sont inscrits dans l'arrêté préfectoral et, comme je l'ai dit, seront suivis, seront expertisés par les services de l'État. Je crois que ce qu'il faut voir, c'est que ces études d'impact, c'est pour ça aussi

qu'elles sont longues, elles sont basées sur des états initiaux qui doivent être précis, qui doivent être mesurés, qui doivent se dérouler dans le temps et qui ensuite doivent être regardés avec les différents éléments du projet, les stockages, le transport, etc. Ce qui est prévu dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation, c'est bien de pouvoir montrer ces différentes mesures et comment elles vont être suivies dans le temps. C'est-à-dire qu'une fois que nous aurons ces obligations inscrites dans le papier, sur quels paramètres elles pourront être mesurées, que ce soit des paramètres de suivi de la qualité de l'eau, des paramètres de suivi de la biodiversité avec des inventaires comme nous l'avons aujourd'hui sur la carrière de kaolins.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Très bien. En complément de ce que vous apportez aujourd'hui et de ce que vous apporterez demain, c'est-à-dire à Vichy notamment, il faudra bien évidemment que l'État puisse être interpellé sur ce sujet. Il a des responsabilités en matière de suivi, de contrôle. Ça rejoint cette préoccupation qui est évoquée par les participants. Nous le solliciterons donc pour qu'il puisse être là. J'aimerais laisser la place à une autre table qui a travaillé sur l'environnement, toujours dans l'idée pas qu'elle nous fasse une synthèse exhaustive de son travail, mais qu'elle vienne compléter les points. Les déchets, il me semble que ça a renvoyé à la question de la circulation de l'eau, donc des mesures de pollution qui pourraient être réalisées. Mais, dites-moi si ça ne convient pas par rapport à ce que vous envisagiez. Alors, vous ne l'avez pas dit de cette manière-là, d'accord. Alors, on le rajoute parce que ça n'avait pas été formulé comme ça. À quel lieu est-ce qu'on stocke les déchets et les boues d'épuration ? Quels espaces ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Je pense que la question initiale, c'était notamment quand on parlait du foisonnement, c'était au niveau du site de La Bosse. C'est une question qui est pertinente. Donc, pour rappel, on envisage de faire une exploitation souterraine, donc une mine souterraine qui partirait de -75 mètres sous la topographie actuelle jusqu'à une profondeur d'environ 400 mètres ou plus. C'est un point important parce qu'on en parlait tout à l'heure, la circulation des eaux se fait plutôt en surface. Le granit est relativement peu fracturé. C'est vrai qu'on a 30 kilomètres de sondage. On n'a pas observé de circulation d'eau importante. Il faut savoir aussi que quand on fait un sondage, on utilise de l'eau pour refroidir les couronnes de coupe et qu'on aurait des pertes d'eau à ce moment-là si vraiment il y avait des fortes fracturations, ce qui n'a pas été le cas. La méthode d'extraction souterraine qu'on détaille un peu plus dans le DMO qui a été choisi permet d'optimiser les possibilités de remblaiement souterrain. Donc, en effet, au niveau de la concentration, on va avoir des résidus et une certaine quantité de stériles. La première chose, c'est qu'on a cherché à les réduire au maximum. Notamment, on a parlé de feldspath qui fait partie des coproduits. Cela étant dit, il en restera un certain volume qui sera remblayé. Pour éviter que ces remblais soient sensibles aux infiltrations s'il y en avait et qu'ils soient résistants également mécaniquement, ils seront accompagnés de ciment pour créer une pâte cimentée pour que les remblais se consolident dans les galeries et qu'ils ne soient pas sensibles à ce type d'infiltration. Le foisonnement va générer des volumes qui sont plus importants et donc il y aura une partie également qui sera stockée en surface au niveau de la carrière, avec un suivi qui sera approprié en termes géotechniques et également d'écoulement des eaux puisque ces eaux ressortiront également en carrière au même point de contrôle, c'est-à-dire le point bas du futur site industriel sur La Bosse.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'à un moment donné où vous en êtes dans vos réflexions, ça signifie qu'on pourra partager notamment une localisation des futures installations permettant éventuellement de voir précisément sur quels espaces du site vous pourriez être amenés à stocker les produits issus de l'activité sur le site ? C'est quelque chose qui sera possible ? Est-ce que ce sera faisable de localiser ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

On pourrait être très général en vous disant que c'est dans l'emprise de la fosse actuelle. Ensuite, sur la localisation plus précise ou le phasage de ça, parce qu'évidemment ce ne sera pas d'un coup qu'on va combler cette carrière, c'est un peu plus complexe parce que là il y a un phasage et on veut également conserver l'activité kaolin, donc c'est important d'aller exploiter les kaolins avant de remblayer en lieu et place de ressources disponibles. On pourra vous montrer l'emprise de la fosse, mais ça sera compliqué d'être plus détaillé.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

OK, on y reviendra. Comment ? Oui, je veux bien qu'on laisse la place à une autre table pour qu'elle puisse s'exprimer, pour compléter éventuellement des propos sur les tables qui ont travaillé sur l'environnement. Madame, vous n'avez pas travaillé sur l'environnement. Je suis désolé, donc ça sera plus tard. Désolé. J'aimerais qu'une table qui a travaillé sur l'environnement prenne la parole pour s'exprimer en complément de ce qui a été dit. Je vois que vous levez la main. Est-ce que vous avez travaillé sur l'environnement ? Non, je ne vous ai pas oublié. Comment ? Oui, je ne vous ai pas oublié. Je garde toujours le meilleur pour la fin, la structuration de la filière économique. Vous n'étiez pas très nombreux

à avoir travaillé dessus et comme l'environnement c'est quand même 6 tables de travail, je ne voulais pas le garder pour la toute fin non plus, même si on vous a apporté une petite collation qui permet de prendre un peu de force. Je veux bien qu'on revienne quand même sur l'environnement encore, toujours dans l'idée de compléter ce qui a été dit et pas de faire redite, mais bien d'apporter un élément de réflexion ou une question pertinente supplémentaire. Florent, peut-être. Un micro pour Florent, s'il vous plaît, qui est membre de la CNDP également. Merci.

M. Florent GUIGNARD – Commission nationale du débat public

Tout à fait. On a également travaillé sur les questions d'environnement. En plus de ce qui a été dit, il y avait toutes les interrogations et les inquiétudes liées à la forêt des Colettes, notamment à plusieurs titres, non seulement sur la biodiversité, mais également sur la ressource en eau et les besoins de ressources en eau de la forêt des Colettes. Il y avait des craintes ou des incertitudes sur le fait de savoir si toutes les modifications apportées allaient priver la forêt des Colettes de sa ressource en eau. Quels impacts ça pourrait avoir ? Est-ce que ça allait modifier les écoulements, les sources, les rivières ou les points d'eau de la forêt des Colettes ? Donc, un point spécifiquement là-dessus. Il y avait aussi l'autre question, peut-être la plus générale, mais de la grande image. C'est-à-dire, effectivement, on parle de plein de thèmes très spécifiques, mais si on dézoome, quand on rajoute tous les impacts positifs et négatifs, c'est quoi cette grande image ? Est-ce que l'impact est positif ? Est-ce qu'il est négatif ? Et quels éléments on peut avoir pour répondre à cette question-là ? Voilà, en plus des points qui ont été abordés, je pense, ce que je pouvais rajouter de notre table.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Alors, un point, la forêt des Colettes, ça pose plusieurs questions, mais la première, c'est de savoir si l'on peut partager un état des lieux de fonctionnement du site pour, à un moment donné, objectiver à la fois l'état de la forêt aujourd'hui et puis aussi son fonctionnement, notamment d'un point de vue hydrogéologique. Est-ce que ça sera possible ? Qu'avez-vous, pour vous, à présenter par rapport à ce qu'il y a dans le DMO et ce qui pourrait être aussi en complément d'études en cours ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Oui, bien sûr, on aura des réponses. Je vais laisser répondre Fabrice sur ce point.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

La forêt des Colettes, c'est un lieu emblématique classé Natura 2000. Il est aux portes du projet, très clairement. Il ne faut pas oublier aussi qu'il contient des milieux spécifiques qui sont issus d'anciennes extractions de kaolins. Ceux qui fréquentent la forêt des Colettes le savent. Ces milieux sont parfois et souvent intimement liés à la présence d'eau et notamment les milieux de zones humides. L'étude hydrogéologique qui a été initiée sur laquelle j'ai évoqué tout à l'heure les 70 points de suivi porte bien sur la caractérisation de cet état initial sur l'ensemble du massif de La Bosse, y compris sur les zones de la forêt des Colettes. Vraiment, j'invite ceux qui connaissent très bien cette forêt des Colettes, le 30 mai, lorsqu'on va présenter les premiers résultats des études sur l'eau, à venir nous dire qu'il manque des points de suivi ici ou là, parce que ce sont des points que vous connaissez mieux que nous et qui auraient peut-être été oubliés dans les études.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas un exercice facile. On me glisse au fur et à mesure des questions complémentaires. Juste une, parce qu'il se trouve qu'elle est en concordance avec le propos autour de la forêt des Colettes. On parle de l'incidence sur les sous-sols. On parle de l'incidence parfois sur l'air. Qu'en est-il au regard des besoins et des circulations qui seraient générés par vos procédés mis en œuvre ? Notamment parce qu'un monsieur me rappelait que ça serait intéressant de comprendre si vous devez avoir des apports de ciment pour intégrer cette question du foisonnement quand vous travaillez sur le remblai des galeries existantes. Est-ce que ça veut dire circulation de camions et potentielle pollution de l'air ? Qu'en est-il ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Sur l'aspect de l'air, rappeler déjà que l'ensemble des bâtiments seront fermés, comme c'est le cas aujourd'hui sur la carrière des kaolins, que la mine est en souterrain, donc il n'y a pas d'émission de poussière liée à la mine et à l'extraction de la mine souterraine en surface. Effectivement, le sujet de la circulation a été fortement réduit par l'utilisation de ces canalisations pour les deux produits majoritaires que sont le mica qui contient le lithium et la valorisation du feldspath que nous souhaitons valoriser. Néanmoins, des camions seront nécessaires, comme vous le dites, pour apporter des produits, pour apporter le ciment qui servira au remblaiement des galeries souterraines. Cette quantification du trafic et des émissions de CO2 liées au trafic sera apportée très clairement dans les études avec l'étude du trafic.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On parle d'étude trafic, là aussi, quelle temporalité par rapport au débat ? Est-ce que ça signifie qu'on peut déjà mettre en discussion des données ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Alors, il y a des données qui vont être assez précises dans le dossier qui sera établi pour le pilote à l'échelle du pilote. On ne pourra pas forcément les extrapoler, mais elles donneront l'ordre de grandeur de ce qui pourrait être le trafic lié à la future exploitation.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

D'accord, c'est un élément, à un moment donné, qui peut ressurgir dans le débat. Ça, évidemment, on l'instruira, mais sur lequel vous pourrez étayer avec des données, notamment ce sujet en l'objectivant.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Tout à fait.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Sur l'environnement toujours, est-ce qu'une table qui a travaillé sur ce thème veut aborder un point qui n'aurait pas été évoqué ? Oui, allez-y, je vous en prie. Est-ce qu'on peut passer un micro à la table 5 pour un complément sur ce sujet ?

Mme Carole GOHAR – Animatrice Eclectic Expérience

Oui, merci. Donc, on a eu une première préoccupation qui a déjà été abordée concernant notamment l'impact sur les nappes phréatiques, mais vous avez déjà un peu répondu à la question. On a ensuite une autre question et une préoccupation plutôt sur la nature environnante, sur les impacts potentiels concernant les produits chimiques utilisés dans l'extraction. Également une question sur la qualité des sols et la qualité de l'air, mais vous venez de l'aborder. Ensuite, plus globalement, une question sur l'impact sur la faune et la flore. Ensuite, on a une question plus sur un message à faire passer sur le débat, sur une volonté forte de la table d'avoir des spécialistes indépendants qui interviennent sur certains sujets du débat et notamment environnementaux. Enfin, un dernier message à faire passer concernant la maîtrise d'ouvrage et la demande de transparence des informations qui sont transmises, notamment sur les différentes études qui vont être faites ou qui ont déjà été faites et un éclairage sur leur responsabilité sur de possibles conséquences qu'il pourrait y avoir sur le territoire.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. C'est noté pour ces derniers points. Concernant la part qui nous revient, CNDP, sur ces questionnements, évidemment qu'on essaye dès les premières rencontres d'introduire le plus de regards d'expertise et de regards provenant d'usagers, de parties prenantes, mais qui soient autres qu'Imerys, sur des aspects du projet et aussi sur des dimensions du territoire qui ont besoin d'être éclairées à un moment donné. Donc, on va au plus possible à chaque fois apporter d'autres compléments d'information que ceux de la maîtrise ouvrage en demandant à des personnalités expertes qualifiées de contribuer au débat et d'être présentes pendant celui-ci. Sur l'impact faune-flore, c'est d'ailleurs un bon exemple, je vous renvoie la question, mais on aimerait bien peut-être avoir l'ONF pour en parler. Partant du principe que là aussi il y a un état des lieux et que c'est déjà une forêt en souffrance et que pour pouvoir se projeter dans l'avenir, il faudrait déjà voir comment vit la forêt aujourd'hui. Je vous laisse rebondir ou pas sur ce point. Est-ce que vous pouvez, vous, nous livrer votre vision de l'impact sur la faune et la flore du projet ou la manière de quantifier cet impact ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

La manière de la quantifier, elle est là aussi en lançant des états initiaux très complets. Ça fait un an et demi que des écologues sont sur le site, autour du site, sur plusieurs kilomètres autour du site pour justement identifier cette faune et cette flore et les zones humides, les différents habitats et pour pouvoir évaluer, à partir du projet tel qu'il a été présenté, les impacts qui seraient induits sur cette faune et cette flore. Ce sont des choses qui sont aujourd'hui bien maîtrisées sur l'exploitation des kaolins et que nous allons continuer à suivre avec beaucoup d'attention.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Là aussi, l'état des lieux environnemental, etc., on le partagera en cours de débat assez rapidement. Il y avait une question qui portait sur la nature des produits chimiques utilisés sur le site d'exploitation de la mine à Echassières. Est-ce que vous pouvez préciser ?

M. Grégoire JEAN – Imerys

Oui, alors la nature des produits, les produits les plus utilisés sont essentiellement des acides et des bases, des acides pour acidifier le milieu quand on flotte le minerai et les bases pour neutraliser l'eau une fois que l'eau n'est plus utilisée pour la recycler. Il y a aussi quelques petits collecteurs qui sont des petits produits qui vont venir se fixer sur les minerais intéressants qu'on veut faire flotter, qui les rendent hydrophobes, les rendent flottants, mais ce sont des quantités beaucoup plus faibles, donc essentiellement des acides et des bases. En termes d'utilisation, l'acidité est quand même modérée puisqu'on parle de quelque chose qui est moins acide que du Coca-Cola, même si bien sûr son action est différente. Mais, en termes de concentration et de danger, on est quand même sur des choses très légères.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Peut-être juste préciser parce que ça partait aussi sur l'extraction. Il n'y a pas d'utilisation de produits chimiques au niveau de l'extraction. C'est vraiment ce que disait Grégoire sur les acides et les bases, c'est au niveau de la flottation du minerai sur le site d'Echassières. Pour répondre à ce point-là, il n'y aura pas de produits chimiques au niveau de la plateforme de chargement et au niveau de Montluçon ce sera également un jeu d'acide base.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On me demande dans la salle qu'on puisse à un moment donné regarder ce sujet en lien avec une évaluation des enjeux concernant le risque de fracturation hydraulique qui s'opérerait pour qu'on puisse voir, en lien avec les dégâts causés en sous-sol, ce qui peut se passer au regard de ce qui est stocké en surface. C'est juste une précision. Là, je le retraduis comme ça, madame. Ça correspond ? Moyennement, forcément, ça ne pouvait pas être parfait. Allez-y, un petit mot, mais vraiment petit, s'il vous plaît, parce que je n'aimerais pas qu'on rate le coche de la filière économique qui doit nous permettre de clôturer la séance.

Mme Lucette TERRENOIRE – Association Parc National Val d'Allier

Merci. Je vais très vite. J'ai travaillé le granit. Le granit, c'est un matériau effectivement très dur. Il peut ne pas faire passer l'eau. Ça, ce n'est pas le problème. Le problème, c'est quand on fait des vibrations. Et à ce moment-là, ces petits grains se détachent et ça crée effectivement des fissures. Voilà, c'est ma question.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

C'est une question. Ça amène une réponse, pour vous ? Votre approche, a priori, donc de ce phénomène.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

OK, peut-être pour redire quelque chose qui est important, c'est qu'on a atteint quand même un niveau de connaissance de ce granit avec un travail de modélisation qui est très important, avec un maillage très serré, c'est-à-dire beaucoup de sondages qui ont été effectués dans toutes les directions de ce granit, ce qui nous permet de le reconstituer en trois dimensions sur les structures, sur les concentrations de lithium, évidemment, sur des filons qui seraient un peu plus riches en silice. Donc déjà, ce qui est important, on a une bonne connaissance du granit, on a également une analyse complète de la géotechnique. C'est évidemment important pour des aspects environnementaux, mais également pour la sécurité des travailleurs. C'est ça qui nous permet d'établir quelles seront les différentes dimensions des futures chambres d'extraction. Donc, c'est évidemment des caractéristiques qui sont très importantes à connaître parce qu'évidemment on n'a pas envie qu'il y ait d'accident au niveau de la sécurité sur le site. Ensuite, je rajouterai que la méthode d'extraction par sous niveau abattu en roche montante, vous pouvez taper sur Google, vous trouverez peut-être des informations dessus, est très employée dans le monde avec plus de 250 sites qui extraient plus d'un million de tonnes de minerais. Donc, on arrive à se calquer et à avoir ce retour d'expérience qui est très important. Il peut y avoir, sur des très faibles distances en effet, cet effet de légère fracturation, mais on sait que ça ne sera pas des choses qui sont continues et qui nous remettraient en lien avec des réseaux hydrogéologiques. Enfin, s'il devait y avoir des zones un peu plus sensibles, on pourrait soit les éviter, soit les stabiliser avec des techniques de micropieux ou de béton projeté, etc. Donc voilà, c'est évidemment quelque chose qui est regardé de très près, mais ça ne semble pas à l'heure actuelle, en tout cas, un problème très important ou impossible à résoudre.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Un dernier point sur l'environnement, une étude dont on a déjà bien discuté mardi, mais acte la présence importante dans les sols d'arsenic et de plomb ; c'est en partie, bien sûr, lié à l'historique du site. Pour autant, plusieurs questions, parce que je les ai entendues plus tôt dans la soirée. Dans quelle mesure le projet, au regard de ce qu'il va provoquer comme chamboulement, ne risque pas finalement de remuer tout ça ? C'est-à-dire finalement créer des désordres qui viendraient être accentués par le fait que des pollutions aujourd'hui concentrées en sous-sol soient réinjectées à la surface.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Très bien, c'est une très bonne question. Notamment, on parle beaucoup du rapport GEODERIS qui parle de pollution, notamment à l'arsenic. C'est vrai, beaucoup d'habitants d'Échassières connaissent cette problématique. Le rapport GEODERIS, on en a dit beaucoup de choses. C'est vrai qu'il fait 700 pages. Ça décourage beaucoup de monde de le lire. Moi, je vous invite quand même à aller au niveau de sa conclusion. Il me semble que c'est autour de la page 117. Ça fait qu'une seule page. Faites votre jugement par vous-même, sans passer par un média interposé sur ce que dit le rapport GEODERIS sur les pollutions à l'arsenic. Vous verrez que c'est beaucoup plus mesuré que ce qui est dit, en tout cas, sur le rôle de la mine à l'époque. Je vais préciser quelque chose sur la géologie. Le granit de Beauvoir, lui, ne contient pas d'arsenic ou c'est vraiment quelques PPM, ce qui est vraiment beaucoup plus bas des contaminations qu'on parle, ce sont des parties par million. Désolé, pour le jargon. Le granit, on le connaît très bien, on l'a analysé entièrement. Il a aussi la même chimie que le kaolin qu'on extrait en surface. Il est homogène de sa base jusqu'à son sommet. C'est juste ensuite son altération qui va créer le kaolin. Le kaolin, on l'étudie, on le passe en process, on le vend à des clients. Il est utilisé notamment par des thermes qu'on peut se mettre sur la peau, à Vichy, etc. Donc, il n'y a pas d'arsenic, il n'y a pas de contaminants. C'est une vraie chance et c'est évidemment plus simple pour l'exploiter et pour gérer ces contaminations. Pour finir sur la présence d'arsenic à proximité, le granit en est dépourvu. Toutefois, les micaschistes, la roche qui est tout autour du granit, notamment côté sud, contient naturellement de l'arsenic. C'est pour ça qu'il y a parfois une méprise sur la contamination qui serait liée à la mine et la contamination naturelle de l'arsenic. Juste pour ça, si certains veulent avoir un peu plus de compléments d'informations, il y a beaucoup de choses dans le rapport de GEODERIS, mais le micaschiste contient un minéral qu'on appelle l'arsénopyrite qui est porteuse de l'arsenic et qui donc va créer des concentrations élevées d'arsenic dans les sols au niveau du micaschiste. Mais, ça ne concerne donc pas le granit qui sera exploité pour le lithium.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Sur ces sujets, cette étude a été largement partagée, médiatisée récemment aussi. Ça soulève beaucoup d'inquiétudes. On l'a vécu, nous, en débat public, en allant, via les stands mobiles, sur les communes du territoire à une échelle un peu large. Ce matin, on l'a encore entendu. On essaiera de convoquer, bien évidemment, le regard de l'État sur ces sujets-là. Il nous semble que c'est de sa responsabilité que de pouvoir répondre aux questions que leur adresse un certain nombre de publics. Ça a été fait ce matin. Ça a été fait mardi. Donc, on lui demandera de venir aussi en parler de toute façon.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Peut-être un tout petit point supplémentaire, c'est qu'au regard de ça et pour rajouter des éléments, il y a une étude complémentaire qui sera aussi lancée de notre côté pour mettre de la lumière sur ça. Mais, elle ne sera pas disponible, je pense, avant septembre ou la fin d'année 2024.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Très bien, on le note et on verra comment, à un moment donné, il peut y avoir une conjonction de circonstances favorables pour informer le public. Il est tard. Vous devez être fatigués. Moi, en tout cas, je le suis. J'aimerais qu'on puisse entendre la table 12 qui a quand même travaillé sur la constitution d'une filière économique. Vous pouvez lever les bras. Effectivement, vous êtes les vainqueurs. Vous terminez ce soir la réunion. Est-ce que vous pouvez en trois points, comme pour les autres tables, peut-être soit interpeller Imerys, soit évoquer certaines questions, soit tout simplement porter un avis sur les sujets qui vous semblent prioritaires ? Merci.

M. Colas GROLLEMUND – Association Les Petits Débrouillards

Bonsoir. Je vais simplement citer les trois points dont on a parlé. C'était sur la pertinence et les enjeux d'une filière française du lithium que nous avons travaillé. On a discuté en termes d'efficacité de cette filière, d'efficacité industrielle, quels en sont les critères, sa capacité de résilience, par exemple, mais ça a été abordé par d'autres tables ; son efficacité économique en interrogeant sa rentabilité à long terme, la rentabilité de chaque maillon puisque là on est sur un maillon au niveau de l'extraction. Il y en a d'autres. La compétitivité sur une longue période de temps sur laquelle on s'engage. Deuxième point qu'on a évoqué, c'est celui de l'enjeu de souveraineté qu'on a aussi discuté. Qu'est-ce qu'on peut réellement attendre des enjeux de souveraineté pour une filière française en Europe et à l'échelle mondiale de cette mine ? Et des liens... c'est une discussion un peu compliquée, mais, une batterie, il n'y a pas que du lithium. La souveraineté ne dépend pas d'un seul élément. Et donc, quel est le lien entre cette filière et les autres qui produisent les autres éléments nécessaires à la batterie d'une voiture ? On a beaucoup parlé des batteries de voitures, bien sûr. Efficacité, souveraineté, donc on parle toujours de la filière et on a aussi interrogé sa responsabilité en termes de justice sociale, les usages auxquels ils sont destinés. Je pense que ça a été déjà évoqué par d'autres tables. L'injection de ce produit dans des filières de la mondialisation ou bien, au contraire, peut-être réservé à des productions locales, c'est beaucoup dire, mais françaises. De quoi est-ce qu'on parle exactement en termes de souveraineté ? Est-ce que c'est simplement porter un acteur qui ensuite va participer au commerce mondial ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

D'accord, merci.

M. Colas GROLLEMUND – Association Les Petits Débrouillards

Voilà, j'arrête là. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vais vous laisser la parole. Juste pour préciser, on voit qu'il y a beaucoup de réflexions qui renvoient à des questionnements qui n'appellent pas forcément de réponses de votre part ce soir. On essaiera en tout cas aussi, comme je le disais tout à l'heure, d'avoir une approche critique. C'était le fait de discuter de ce qu'on entendait par transition, mais bien évidemment que les enjeux de souveraineté seront aussi déconstruits pour qu'on essaye de comprendre au-delà des mots ce qu'on entend par là et ce que ça implique en termes de sécurisation d'approvisionnement, par exemple, ou en termes, à un moment donné, de concurrence industrielle de notre pays face à d'autres pays mondialement déjà armés ou en cours de structuration de filières. Donc, ce sont des sujets très larges. Je ne vous invite pas forcément à les rebrosser là ce soir. Vous pouvez vous concentrer sur quelques aspects précis qu'a évoqué Monsieur et le premier étant déjà de savoir quid des autres matériaux rares ou critiques qui, au-delà du lithium, sont mobilisés dans les productions, notamment de batteries.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Très bien. Je pense que c'est important notamment de parler des substitutions. Ça peut faire partie de la réponse. Donc, je passe la main à Grégoire.

M. Grégoire JEAN – Imerys

Oui, alors on a déjà parlé effectivement tout à l'heure du sodium qui peut remplacer le lithium comme transporteur de charge électrique. Mais effectivement, le lithium, on parle beaucoup du nickel, du manganèse et du cobalt, qui sont certains des matériaux critiques et aussi des exploitations minières très discutables, notamment le cobalt en Afrique et notamment en République démocratique du Congo. Mais, il existe d'autres chimies qui utilisent le lithium, notamment lithium fer phosphate. Le fer et le phosphate sont des matières qui sont minées de par le monde et qui ont une criticité bien moindre. Donc, la criticité sur certaines chimies de batterie existe effectivement. Il sera peut-être difficile d'avoir une souveraineté complète de ce point de vue-là, mais d'autres chimies existent et sur ces chimies, si on maîtrise le lithium qui est le porteur de charge, les autres matières sont beaucoup moins critiques et beaucoup plus faciles à sourcer. C'est un élément de réponse. Le lithium est quand même pour le coup l'élément le plus critique pour la structuration des batteries lithium-ion. Les autres éléments sont substituables.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On viendra challenger cette idée aussi d'un matériau critique que serait le lithium, pour le coup, puisqu'on voit qu'en ce moment ça foisonne aussi de théories et de différentes lectures qui viennent parfois contester cette idée d'un matériau critique à moyen terme au regard des process en cours, des technologies futures employées et finalement des réserves qu'on découvre plutôt grandissantes au cours du temps ces dernières années. Il y avait un deuxième point, je vous laisse peut-être rebondir librement déjà sur ce qui avait été dit. Sinon, moi, j'engagerais peut-être sur un autre point, comme vous le souhaitez.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Écoutez, peut-être juste un point rapide sur la rentabilité long terme. Comme tout projet minier, évidemment, il y a une fluctuation des cours des métaux et on prend en compte cela pour établir la rentabilité avec des scénarios pessimistes, etc. Donc, la concentration initiale du projet en lithium est importante, ce qui fait du gisement de Beauvoir un gisement à intérêt économique, même pour le long terme.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Très bien. Et alors, le point que j'aurais aimé aborder pour vous entendre sur ce sujet qu'on évoquera encore, c'est celui de la RSE, responsabilité sociétale environnementale. Dans quelle mesure est-ce que vous l'intégrez dès maintenant à la phase conception du projet ? Comment ça vit aussi en cours de projet et comment sur l'enjeu des usages à la fois de leur durabilité, mais aussi à un moment donné de leur soutenabilité, vous arrivez à faire le lien entre vous, votre propre pratique RSE et puis la consommation finale des biens que vous produisez ? Pardon, ce n'est pas une question facile pour clôturer, mais en même temps, elle n'est pas inintéressante.

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Non, c'est sûr, elle n'est pas inintéressante, mais sur les enjeux RSE, je propose peut-être de réaborder cette question lors de la réunion qui est dédiée où on aura l'occasion d'un peu plus développer. C'est compliqué, en quelques secondes, d'apporter une réponse.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Et par rapport aux usages, encore une fois, production lithium, oui, mais pour quels usages ? Est-ce que vous avez des choses à dire en plus de ce qui avait déjà été dit mardi ou pour répéter ce qui a été dit mardi pour les personnes qui n'étaient pas là ?

M. Christopher HEYMANN – Directeur du site de Beauvoir, Imerys

On peut répéter ce qu'on a dit mardi. On va produire de l'hydroxyde de lithium qui sera notre produit fini, qui devrait être fait à Montluçon et on livrera non pas des constructeurs automobiles, mais des constructeurs de batteries qui eux-mêmes livreront des constructeurs automobiles. Je pense que là, c'est important et c'est un sujet qui est essentiel. Il doit y avoir des actions politiques pour encourager les usagers, car ce sont eux qui vont choisir quel type de modèles, dans quoi le lithium finira finalement. Donc, ça, c'est un point qui est extrêmement important et je pense que mettre la pression sur la politique sur vos choix individuels... Je parlais en introduction justement de la responsabilité, de la sobriété, c'est dans les usages individuels et collectifs. Et là, on a tous quelque chose à jouer.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Encore une fois, autre sujet sur lequel on reviendra. Je pense que ce n'est pas forcément clair du tout pour les gens de savoir ce que c'est que l'hydroxyde de lithium et justement quel usage ça implique quand on va voir en bout de chaîne les véhicules qui sont construits, produits et enfin commercialisés. Donc, on fera un peu ce circuit complet de la filière depuis la source jusqu'à la consommation finale. Merci beaucoup à vous toutes et tous. Vous êtes restés très longtemps à table pour participer à ces échanges et on vous en remercie vraiment vivement. J'ai trois points sur lesquels je clôturerai la séance. Le premier, c'est qu'il y a un compte-rendu bien évidemment très exhaustif puisque c'est un verbatim complet des échanges généralement qui est produit à chaque rencontre. Vous serez là aussi très directement amené à pouvoir prendre connaissance d'un compte-rendu à la fois de ce qui a été dit dans les temps d'échange qu'on vient d'avoir, mais aussi un compte-rendu exhaustif du travail sur table que vous avez mené. Je vous invite à chaque fois à aller sur le site du débat pour voir comment on l'alimente au fur et à mesure des ressources et donc aussi de cet exercice qui est de livrer synthèse à chaque fois après qu'on se soit vu en réunion. L'inscription, vous le voyez plus que jamais, elle est nécessaire. Il y a beaucoup de monde déjà prévu pour les rencontres locales qui arrivent sur Échassières, sur Saint-Bonnet, sur Montluçon un peu moins, mais quand même. Donc, pour ce qui est d'Échassières et de Saint-Bonnet, si vous comptez y participer, je vous invite très vite à vous inscrire en ligne. Sinon, on ne peut pas garantir votre participation. Les jauges sont limitées. On ne peut pas aller au-dessus d'un certain plafond qui est celui des normes de sécurité des établissements qui nous accueillent. Donc, si vous n'êtes pas inscrit, on ne pourra pas forcément vous accueillir ensuite. Donc, merci de vous rendre sur le site du débat pour vous inscrire si vous souhaitez participer. Enfin, bien évidemment, il y a d'autres rencontres qui suivent. Les premières, c'est les réunions locales, mais il y a aussi des réunions thématiques. Je vous invite à prendre à la sortie, si vous ne l'avez pas encore, le dépliant qui présente toutes les séquences du débat. Encore une fois, ce sont des ressources qui sont disponibles pour vous, saisissez en vous. Et enfin, dernier point, on n'a plus beaucoup de temps, mais en dix minutes, si vous voulez grignoter, vous rafraîchir autour d'un verre à la sortie, c'est bienvenu et on peut s'y retrouver si vous voulez qu'on prolonge les échanges. Merci beaucoup.